

2024 Rapport Financier Semestriel

EssilorLuxottica

Sommaire

- Rapport d'activité semestriel 2024
- États financiers semestriels consolidés résumés
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle
- Déclaration du responsable du Rapport financier semestriel 2024

Rapport d'activité semestriel 2024

Table des matières

Faits marquants	
Chiffre d'affaires consolidé	
Compte de résultat et Indicateurs Alternatifs de Performance.....	
Bilan, endettement financier net, flux de trésorerie et autres mesures « non-GAAP »	
Mission et développement durable	
Événements postérieurs à la clôture.....	
Perspectives	
Notes.....	
Annexe - Extraits des États financiers semestriels consolidés résumés.....	
Compte de résultat consolidé	
État de la situation financière consolidée	
Tableau des flux de trésorerie consolidés	

Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Faits marquants

EssilorLuxottica présente ses dernières innovations en matière de *smart glasses* et de lunettes avec aide auditive intégrée au CES 2024 à Las Vegas

Participant pour la toute première fois au Consumer Electronics Show (CES), à Las Vegas du 9 au 12 janvier 2024, EssilorLuxottica y a présenté ses initiatives audacieuses en termes de technologies grand public.

Dans le cadre du CES, le Groupe a présenté un prototype de Nuance Audio, une paire de lunettes au style contemporain qui intègre parfaitement des technologies auditives sophistiquées. Conçu pour les consommateurs souffrant d'une perte auditive légère à modérée, Nuance Audio peut lever la barrière psychologique qui a jusqu'ici freiné l'adoption d'aides auditives traditionnelles, grâce à une technologie auditive propriétaire intégrée, à « oreilles libres » (open-ear) des plus avancées. Le lancement de Nuance Audio est prévu pour le second semestre 2024, en commençant par les États-Unis.

EssilorLuxottica a permis également de découvrir les Ray-Ban Meta, ses lunettes Ray-Ban emblématiques dotées de caméras, de sonorisation à « oreilles libres », de fonctionnalités opérées par Intelligence Artificielle et qui offrent des possibilités de diffusion en direct et de commandes mains libres. Le Groupe a présenté aussi sa nouvelle division HELIX et Vision(X), une plateforme intelligente et interconnectée conçue pour contribuer à moderniser les activités des professionnels de la vue américains en leur donnant accès à toute une gamme de solutions numériques innovantes, notamment en télé-optométrie et des services utilisant la big data appliquée au monde de l'optique.

Nuance Audio, Ray-Ban Meta et HELIX témoignent de l'engagement d'EssilorLuxottica à faire progresser l'industrie optique vers une ère où les appareils et solutions seront de plus en plus interconnectés et s'appuieront sur l'IA.

Par la suite, le 17 avril 2024, EssilorLuxottica a pris place aux côtés des plus grands leaders technologiques lors du « CES on the Hill » qui s'est tenu à Washington D.C. En tant que l'une des 19 entreprises invitées par la Consumer Technology Association (CTA) pour venir présenter leurs dernières innovations aux législateurs américains sur la colline du Capitole, à Washington, EssilorLuxottica a présenté Nuance Audio et ses lunettes connectées Ray-Ban Meta, lancées en partenariat avec Meta.

Le statut de « Breakthrough Device » pour SightGlass Vision marque une étape majeure dans le contrôle de la myopie

EssilorLuxottica a annoncé le 15 février 2024 que la Food and Drug Administration (FDA) américaine accorde à SightGlass Vision le statut de « Breakthrough Device » pour ses verres Diffusion Optics Technology (DOT), conçus pour ralentir la progression de la myopie chez l'enfant.

Le statut de « Breakthrough Device » (Dispositif Innovant) accordé à SightGlass Vision, la coentreprise créée en 2021 par EssilorLuxottica et CooperCompanies, marque une étape majeure pour le Groupe et, plus globalement, pour la lutte contre l'épidémie de myopie infantile. Ce statut n'est en effet accordé qu'à un petit nombre de dispositifs hautement innovants qui traitent des maladies invalidantes irréversibles. En fait, seuls 18 autres dispositifs ophtalmiques ont reçu ce statut depuis sa création en 2015.

Ce statut permettra à SightGlass Vision de bénéficier de plus nombreuses opportunités de feedback de la FDA pendant la phase de pré-commercialisation des verres DOT, ainsi que d'un processus prioritaire d'examen des informations soumises. EssilorLuxottica et SightGlass Vision continueront de collaborer étroitement avec la FDA, avec pour objectif d'améliorer l'accès à la santé visuelle et d'étendre la catégorie des produits de contrôle de la myopie infantile.

La technologie DOT de SightGlass Vision est la première à utiliser le mécanisme de gestion du contraste en intégrant des milliers de micro-points qui diffusent légèrement la lumière parvenant à la rétine.

Des évaluations cliniques rigoureuses ont prouvé l'efficacité et la sûreté de cette technologie brevetée qui contribue à renforcer son leadership dans le domaine du contrôle de la myopie. Des résultats sur quatre ans de l'étude CYPRESS, publiés en septembre 2023, ont montré un ralentissement statistiquement significatif de la progression de la longueur axiale de l'œil et de l'équivalent sphérique de la réfraction cycloplégique.

Les verres dotés de la technologie DOT sont déjà disponibles dans plusieurs pays, dont la Chine, les Pays-Bas et Israël, ainsi que dans d'autres pays dans le cadre d'essais de pilotes pré-lancements.

Point sur les marques sous licence

Le 21 février 2024, EssilorLuxottica et **Michael Kors** ont annoncé le renouvellement de leur accord de licence pour la conception, la production et la distribution mondiale de montures de prescription et de lunettes de soleil pour la marque Michael Kors. Ce renouvellement prendra effet le 1^{er} janvier 2025 et couvrira une période de cinq ans, avec une option d'extension pour cinq années supplémentaires. Le renouvellement anticipé, qui intervient près d'un an avant la fin de l'accord en vigueur, est un témoignage de la confiance et de la collaboration solides entre les deux sociétés depuis 2015.

Le 7 mars 2024, EssilorLuxottica et **Dolce&Gabbana** ont annoncé le renouvellement anticipé de leur accord de licence pour la conception, la production et la distribution mondiale de montures de prescription et de lunettes de soleil pour la marque Dolce&Gabbana. L'accord existant, qui avait pris effet le 1^{er} janvier 2020 et dont le terme était le 31 décembre 2029, a été renouvelé et remplacé par un nouvel accord d'une durée de 16 ans, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2039. Ce renouvellement, qui intervient en avance par rapport à son terme naturel, ainsi que la durée du nouvel accord sont un témoignage de la confiance et de la collaboration solides entre les deux sociétés depuis 2005.

Le 18 juin 2024, EssilorLuxottica et **Diesel** ont annoncé la signature d'un accord de licence exclusif pour la conception, la production et la distribution mondiale de lunettes Diesel. Cet accord, qui a pris effet immédiatement, se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2029, avec une option de renouvellement automatique pour cinq années supplémentaires. La première collection issue de cet accord sera lancée au premier trimestre 2025. Cet accord permet de combiner le style audacieux et provoquant de Diesel avec le savoir-faire, la capacité d'innovation et les réseaux de distribution uniques d'EssilorLuxottica. Il s'appuie sur la collaboration déjà initiée avec succès par les deux sociétés en 2022. Les nouvelles collections seront développées sous la direction de Glenn Martens, Directeur Créatif de Diesel, et joueront sur les matériaux et les technologies avec audace et irrévérence, en complète résonance avec la communauté croissante des consommateurs « Gen Z » passionnés de la marque Diesel auxquels seront proposées des gammes mixtes s'adaptant à une grande diversité de profils.

EssilorLuxottica finalise l'acquisition de Washin et renforce sa présence dans la distribution optique au Japon

Le 9 avril 2024, EssilorLuxottica a annoncé d'avoir finalisé l'acquisition de Washin Optical Co., Ltd. Cette enseigne japonaise d'optique compte environ 70 magasins dans le pays où elle perpétue une grande tradition de savoir-faire et d'attention aux consommateurs.

Cet accord constitue une étape importante et permettra de faire évoluer le marché de la distribution optique dans la région, avec pour ambition d'amener les consommateurs japonais à opter davantage pour des lunettes et des solutions de santé visuelle de qualité tout en améliorant le service aux clients. Il témoigne également de l'engagement d'EssilorLuxottica à renforcer ses activités de distribution dans un pays où le Groupe gère déjà directement près de 70 magasins sous les bannières Ray-Ban, Oakley, et Oliver Peoples ainsi que dans certains grands magasins, et sert des milliers de professionnels de la vue indépendants.

Résultats à cinq ans de l'essai clinique sur les verres Essilor Stellest

Le 22 avril 2024, EssilorLuxottica a annoncé que, le 5 mai 2024 à l'occasion du congrès annuel 2024 de l'Association for Research in Vision and Ophthalmology (ARVO) qui s'est tenu à Seattle, aux États-Unis, elle présenterait pour la première fois les résultats à cinq ans d'une étude clinique de suivi portant sur les verres Essilor Stellest.

Les résultats renforcent la base de preuves existante des verres de freination de la myopie chez les enfants. Les données ont montré que les verres ralentissent la progression de la myopie d'une dioptrie et trois quarts sur cinq ans,^{*1} prouvant de manière concluante qu'ils demeurent efficaces pour ralentir la progression de la myopie chez les enfants durant la cinquième année.

- En moyenne, comparé à la progression sur 60 mois du groupe témoin virtuel (diminution annuelle moyenne prédite de la SER de 9,7 %, Smotherman C, et al. IOVS 2023;64:ARVO E-Abstract 811).
- 1 Li X, Huang Y, Liu C, Yin Z, Cui Z, Lim EW, Drobe B, Chen H, Bao J. Myopia control efficacy of Spectacle Lenses with Highly Aspherical Lenslets: results of a 5-year follow-up study. ARVO Annual Meeting, Seattle. 2024. <https://eppro02.ativ.me/web/page.php>

Tous les administrateurs reconduits pour le nouveau conseil d'administration

Le 30 avril 2024, confirmant sa confiance dans l'équipe dirigeante du Groupe ainsi que dans sa capacité et son engagement pour mener EssilorLuxottica dans un nouveau chapitre de son histoire, l'Assemblée Générale des actionnaires a approuvé le renouvellement de manière échelonnée, au sein du nouveau Conseil d'administration de tous les administrateurs qui y siégeaient précédemment: **Francesco Milleri**, **Paul du Saillant**, **Jean-Luc Biamonti** (indépendant) et **Marie-Christine Coisne-Roquette** (indépendante) pour un mandat de trois ans; ainsi que **Romolo Bardin** (non-indépendant), **José Gonzalo** (indépendant), **Virginie Mercier Pitre** (représentant Valoptec Association), **Mario Notari** (non-indépendant), **Swati Piramal** (indépendante), **Cristina Scocchia** (indépendante), **Nathalie von Siemens** (indépendante) et **Andrea Zappia** (indépendant) pour un mandat de deux ans.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration s'est réuni et a nommé les dirigeants mandataires sociaux du Groupe, confirmant Francesco Milleri en tant que Président-Directeur Général et Paul du Saillant en tant que Directeur Général Délégué.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a confirmé que trois comités continueront à l'assister et le conseiller dans quatre domaines et a nommé leurs membres de la manière suivante :

Les membres du Comité d'audit et des risques sont :

- Jean-Luc Biamonti (Président)
- Cristina Scocchia
- Romolo Bardin

Les membres du Comité des nominations et rémunérations sont :

- Andrea Zappia (Président)
- José Gonzalo
- Romolo Bardin

Les membres du Comité de responsabilité sociale de l'entreprise sont :

- Swati Piramal (Présidente)
- Nathalie von Siemens
- Virginie Mercier Pitre

Le Conseil d'administration a également confirmé Jean-Luc Biamonti en tant qu'Administrateur de Référence.

Distribution du dividende

L'Assemblée Générale des actionnaires d'EssilorLuxottica qui s'est tenue le 30 avril 2024 a approuvé la distribution d'un dividende de 3,95 euros par action ordinaire au titre de l'exercice 2023.

L'Assemblée Générale a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de recevoir ce dividende final en actions nouvellement émises au prix de 180,12 euros par action. Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action EssilorLuxottica sur le marché réglementé d'Euronext Paris, lors des 20 séances de bourse précédant le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le tout arrondi au centime d'euro supérieur.

La période d'option pour le paiement du dividende en actions nouvellement émises a été ouverte du 8 mai au 28 mai 2024 inclus. A l'issue de cette période, 157 650 962 options ont été exercées en faveur du paiement du dividende en actions. Ainsi, le 3 juin 2024, 3 457 244 nouvelles actions ont été émises, livrées et admises sur le marché Euronext Paris. Ces nouvelles actions confèrent les mêmes droits que les actions existantes et portent droit à dividendes conférant ainsi le droit à toute distribution mise en paiement à compter de la date d'émission.

Le montant total du dividende distribué en numéraire aux actionnaires qui n'ont pas exercé l'option s'élève à 1 163 millions d'euros et a été versé également le 3 juin 2024.

Une nouvelle initiative durable pour les opérations d'EssilorLuxottica en Italie

Le 10 juin 2024, EssilorLuxottica a annoncé la réalisation d'un projet innovant visant à reconverter des terrains industriels près de Pescara en Italie, autour du site de Barberini, entité du Groupe et leader mondial des verres minéraux. Sur près de 40 hectares, EssilorLuxottica plantera une centrale photovoltaïque d'ampleur pour produire de l'énergie renouvelable ainsi que des espaces verts équipés d'installations sportives et des terrains permettant de cultiver des produits alimentaires destinés à ses restaurants d'entreprise, dans une approche de circularité et de développement durable.

D'une superficie de 25 hectares, la centrale solaire sera le premier parc photovoltaïque au sol de grande envergure construit et géré directement par EssilorLuxottica. Avec une puissance totale de 20 MW, l'installation permettra de générer environ 30 000 MWh d'énergie renouvelable par an (soit la consommation électrique annuelle d'environ 10 000 foyers) et sera connectée directement au site industriel de Barberini pour optimiser l'autoconsommation de l'énergie produite in situ.

La nouvelle centrale solaire vient compléter les installations existantes, dont les panneaux photovoltaïques déjà installés sur les toits de l'usine de Barberini, comme sur la plupart des usines du Groupe dans le monde. Elle illustre l'engagement d'EssilorLuxottica à produire de l'énergie renouvelable tout en améliorant son efficacité opérationnelle et en réduisant sa consommation d'énergie et d'eau dans l'ensemble de ses sites logistiques et de production.

Chiffre d'affaires consolidé

Chiffre d'affaires par secteur opérationnel

EssilorLuxottica est un acteur verticalement intégré dont la stratégie de *go to market* est basée sur deux canaux de distribution.

Les segments d'activité du Groupe sont :

- le segment des solutions professionnelles ou **Professional Solutions (PS)**, qui regroupe l'activité de vente en gros du Groupe, c'est-à-dire les produits et les services que le Groupe fournit à tous les professionnels de la santé visuelle (distributeurs, opticiens, indépendants, plateformes tierces d'e-commerce, etc.) ; et
- le segment de la distribution directe ou **Direct to Consumer (DTC)**, qui regroupe les activités de vente de détail du Groupe, à savoir les produits et les services que le Groupe vend directement au consommateur final, que ce soit par le biais de son réseau de magasins traditionnels ou de ses canaux de distribution en ligne (e-commerce).

En millions d'euros	S1 2024	S1 2023	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
Professional Solutions	6 414	6 234	5,0 %	2,9 %
Direct to Consumer	6 876	6 616	5,7 %	3,9 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 290	12 851	5,3 %	3,4 %

En millions d'euros	T2 2024	T2 2023	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
Professional Solutions	3 334	3 208	5,3 %	3,9 %
Direct to Consumer	3 621	3 491	5,1 %	3,7 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 955	6 699	5,2 %	3,8 %

Chiffre d'affaires du deuxième trimestre par activité

Professional Solutions

La division Professional Solutions a enregistré un chiffre d'affaires de 3 334 millions d'euros, en hausse de 5,3 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre 2023 (+3,9 % à taux de change courants).

Toutes les régions ont poursuivi une trajectoire globalement similaire à celle du premier trimestre, à l'exception de l'Amérique latine qui a connu un léger ralentissement et a même été dépassée par l'Asie-Pacifique en tant que région la plus performante du trimestre. Ray-Ban, Oakley et Prada sont toujours les marques de montures les plus populaires, tandis que Varilux et Stellest se sont révélés être à nouveau les principaux vecteurs de croissance de la catégorie des verres.

Direct to Consumer

La division Direct to Consumer a enregistré un chiffre d'affaires de 3 621 millions d'euros, en hausse de 5,1 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre 2023 (+3,7 % à taux de change courants).

La croissance du segment a été soutenue par les solides performances des magasins de vente au détail physiques, qui ont à nouveau enregistré une hausse d'environ 5 % de leur chiffre d'affaires à magasins comparables³. Les enseignes de l'optique ont réussi à conforter leur avance malgré une pression sur l'activité solaire en raison d'une faible demande persistante aux États-Unis et de conditions météorologiques défavorables dans la région EMEA. L'e-commerce a enregistré des performances stables, Ray-Ban.com ayant bénéficié du soutien de Ray-Ban Meta, tandis que SunglassHut.com est négatif en raison du site en Amérique du Nord, dans la même tendance que celle des magasins physiques.

Chiffre d'affaires du premier semestre par activité

Professional Solutions

Au cours du premier semestre 2024, la division Professional Solutions a enregistré un chiffre d'affaires de 6 414 millions d'euros, en hausse de 5,0 % par rapport à 2023 à taux de change constants¹ (+2,9 % à taux de change courants).

Cette performance encourageante est portée par la croissance à deux chiffres de l'Amérique latine, suivie de près par l'Asie-Pacifique, ainsi que par la bonne performance de la région EMEA, tandis que l'Amérique du Nord a progressé à un rythme plus lent. Le portefeuille de l'optique est resté le moteur de la croissance grâce aux innovations, notamment Varilux XR series et Stellest. Du côté des montures, les nouvelles licences ont commencé à contribuer à la croissance.

Direct to Consumer

Au cours du premier semestre 2024, la division Direct to Consumer a enregistré un chiffre d'affaires de 6 876 millions d'euros, en hausse de 5,7 % par rapport à 2023 à taux de change constants¹ (+3,9 % à taux de change courants).

Les ventes à magasins comparables³ physiques ont progressé d'environ 5 %, portées par les enseignes de l'optique, tandis que l'activité solaire a ralenti au deuxième trimestre, impactée par une météo défavorable dans la région EMEA, en plus de la faiblesse persistante de la performance de l'Amérique du Nord. Toutes les régions ont affiché une croissance positive, portée par la région EMEA et l'Amérique latine, où l'intégration s'est poursuivie avec succès. Parmi les différentes enseignes d'e-commerce, Ray-Ban.com est véritablement la plus performante.

Chiffre d'affaires par zone géographique

Les zones géographiques correspondent à l'Amérique du Nord, EMEA (c'est à dire l'Europe, dont la Turquie et la Russie, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique), l'Asie-Pacifique, et l'Amérique latine.

En millions d'euros	S1 2024	S1 2023	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
Amérique du Nord	5 973	5 888	1,5 %	1,4 %
EMEA	4 969	4 717	8,2 %	5,3 %
Asie-Pacifique	1 589	1 519	9,0 %	4,6 %
Amérique latine	759	727	9,7 %	4,4 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 290	12 851	5,3 %	3,4 %

En millions d'euros	T2 2024	T2 2023	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
Amérique du Nord	3 098	3 029	1,4 %	2,3 %
EMEA	2 648	2 523	7,9 %	5,0 %
Asie-Pacifique	821	769	9,8 %	6,8 %
Amérique latine	387	378	8,6 %	2,6 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 955	6 699	5,2 %	3,8 %

Chiffre d'affaires du deuxième trimestre par zone géographique

Amérique du Nord

L'Amérique du Nord a enregistré un chiffre d'affaires de 3 098 millions d'euros, en hausse de 1,4 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre 2023 (+2,3 % à taux de change courants), avec une progression équivalente à celle du premier trimestre.

Dans la division Professional Solutions, la performance a été portée par la croissance de la catégorie des montures, tant en termes de volume que d'effet prix / mix, avec Ray-Ban comme pépite. Du côté des verres, Varilux a continué à bénéficier du lancement du XR series en juillet 2023 et Transitions Gen S a connu un démarrage prometteur à partir d'avril 2024. Alors que les grands comptes ont maintenu une trajectoire prometteuse, le réseau des indépendants a connu un ralentissement de l'activité en raison d'une plus faible performance des professionnels de la vue non engagés dans des programmes de partenariat, alors que celle de ceux qui en sont membres reste solide.

Les trajectoires dans la division Direct to Consumer suivent la même dynamique que celles observées au cours des derniers trimestres. Les chaînes de magasins d'optique ont enregistré de solides performances à magasins comparables³, soutenues par la demande en équipements indispensables des clients assurés et par une capacité d'examen accrue, notamment grâce à un recours plus important à la téléoptométrie. Sunglass Hut a continué à souffrir d'un resserrement des dépenses non-essentiels de ses consommateurs, tandis que de la croissance est venue des emplacements internationaux et de Ray-Ban Meta.

EMEA

La région EMEA a enregistré un chiffre d'affaires de 2 648 millions d'euros, en hausse de 7,9 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre 2023 (+5,0 % à taux de change courants), grâce à une excellente exécution sur les deux canaux.

La division Professional Solutions a continué à s'affirmer comme une source de croissance solide et fiable, équilibrée entre les régions et les catégories de produits. La poursuite de la montée en puissance du XR series a permis à Varilux de devenir l'actif le plus performant du trimestre, tandis que le lancement de Transitions Gen S en France, Italie, Royaume-Uni et Irlande a également suscité l'enthousiasme des clients. En prévision des Jeux olympiques de Paris 2024, Oakley s'est imposée comme l'une des marques de montures les plus performantes grâce à ses nouveaux styles et collections créés pour l'occasion. L'euphorie transmise par l'équipe d'athlètes Oakley a renforcé son image de marque gagnante. Les nouvelles licences ont eu un impact significatif, contribuant à hauteur d'un quart à la croissance trimestrielle de la catégorie des montures.

La division Direct to Consumer a une fois de plus fourni d'excellents résultats. L'activité optique a enregistré une croissance à deux chiffres de ses ventes à magasins comparables³ par rapport au meilleur trimestre de l'année dernière. Cette évolution s'explique par les progrès remarquables réalisés dans le cadre de toutes les initiatives stratégiques définies dans le plan d'intégration. Dans les magasins, la part des produits propres à EssilorLuxottica a augmenté de manière significative par rapport à l'année dernière et l'amélioration de l'offre a eu un effet très positif. En outre, le programme d'abonnement « Vision as a Service » a constitué un catalyseur de croissance supplémentaire, avec un doublement du nombre d'abonnés à l'offre optique d'une année sur l'autre. L'activité solaire a connu un ralentissement au cours du trimestre en raison des conditions météorologiques défavorables qui ont affecté la région.

Asie-Pacifique

La région Asie-Pacifique a enregistré un chiffre d'affaires de 821 millions d'euros, en hausse de 9,8 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre 2023 (+6,8 % à taux de change courants). La région a connu une croissance rapide alors que le trimestre de l'année dernière était déjà un trimestre record qui avait bénéficié des bonnes performances de la Chine.

En ce qui concerne la division Professional Solutions, la Chine continentale a connu un nouveau trimestre florissant, soutenu par l'excellente performance de la catégorie de contrôle de la myopie. Dans le segment des marques, Stellest a continué à prospérer avec des ventes en hausse de plus de 80 %. Nikon et Kodak DOT ont également commencé à gagner en popularité. L'activité des lunettes de soleil a maintenu sa dynamique positive, en particulier les montures de luxe et Oakley, qui ont su tirer parti de l'engouement pour la pratique du sport et des activités de plein air qui émerge dans le pays. Le Japon a enregistré une forte croissance dans toutes les principales catégories de produits, tandis que l'Inde, la Corée du Sud et l'Asie du Sud-Est ont également enregistré de bons résultats.

Dans la division Direct to Consumer, les produits de l'optique et du solaire ont connu une progression similaire en termes de ventes à magasins comparables³. En Australie, les performances se sont améliorées tant pour OPSM que pour Sunglass Hut, qui ont renoué avec une croissance positive au cours de la période. Dans la continuité des trimestres précédents, l'activité de vente de détail au Japon a enregistré une croissance du chiffre d'affaires à deux chiffres à magasins comparables³, renforcée par l'acquisition de Washin Optical, doublant ainsi la taille de l'activité.

Amérique latine

L'Amérique latine a enregistré un chiffre d'affaires de 387 millions d'euros, en hausse de 8,6 % à taux de change constants¹ par rapport au deuxième trimestre 2023 (+2,6 % à taux de change courants), avec les principaux pays en croissance et en raison des effets de l'inflation en Argentine.

En ce qui concerne la division Professional Solutions, les performances du Brésil ont démarré en trombe au mois d'avril, mais se sont ensuite dégradées, notamment en raison des inondations qui ont frappé le Rio Grande do Sul. L'activité mexicaine a enregistré une croissance saine portée par une bonne performance de la catégorie des montures grâce aux professionnels de la vue indépendants et par la montée en puissance progressive du nouveau site de production de Tijuana.

La croissance de l'activité Direct to Consumer a été soutenue par les enseignes mexicaines d'optique, qui ont continué à enregistrer de bonnes performances grâce au renouvellement des assortiments dans les anciens magasins GrandVision. L'activité solaire du pays est toujours en territoire négatif, notamment à cause de faibles performances des emplacements touristiques.

Chiffre d'affaires du premier semestre par zone géographique

Amérique du Nord

Au cours du premier semestre 2024, la région Amérique du Nord a enregistré un chiffre d'affaires de 5 973 millions d'euros, en hausse de 1,5 % par rapport à 2023 à taux de change constants¹ (+1,4 % à taux de change courants).

Les divisions Professional Solutions et Direct to Consumer ont progressé à un rythme similaire. En ce qui concerne la division Professional Solutions, les catégories de l'optique ont continué à stimuler la croissance. Les grands comptes ont poursuivi leur bonne progression tout au long de la période, tandis que le canal des indépendants a connu un léger ralentissement au cours du deuxième trimestre. Les enseignes de vente au détail d'optique ont représenté les piliers de la croissance du segment Direct to Consumer tout au long du premier semestre, tandis que les enseignes du solaire ont connu des hauts et des bas et ont clôturé le premier semestre en territoire négatif. Les consommateurs ont en effet subi un ralentissement de leur pouvoir d'achat et ont donc ajusté leurs choix de consommation.

EMEA

Au cours du premier semestre 2024, la région EMEA a enregistré un chiffre d'affaires de 4 969 millions d'euros, en hausse de 8,2 % par rapport à 2023 à taux de change constants¹ (+5,3 % à taux de change courants).

Les performances de la région ont été soutenues par la résilience du segment Professional Solutions et stimulées par les activités du segment Direct to Consumer qui ont bénéficié de l'intégration. Presque tous les pays de la région ont enregistré une croissance positive au premier semestre. Concernant la division Professional Solutions, toutes les grandes catégories de produits ont contribué à la performance, notamment Varilux pour les verres, ainsi que Prada, Oakley et le bon démarrage des nouvelles licences pour les montures. L'activité Direct to Consumer a été soutenue par les enseignes d'optique et du solaire, affichant une progression à un rythme globalement similaire en termes de ventes à magasins comparables³.

Asie-Pacifique

Au cours du premier semestre 2024, la région Asie-Pacifique a enregistré un chiffre d'affaires de 1 589 millions d'euros, en hausse de 9,0 % par rapport à 2023 à taux de change constants¹ (+4,6 % à taux de change courants).

Tous les pays de la région ont affiché une croissance positive, stimulée par la Chine et le Japon. L'activité Professional Solutions en Chine a enregistré des résultats solides dans toutes les catégories de produits, grâce aux verres pour le contrôle de la myopie, en particulier Stellest, et aux lunettes de soleil, portées par le luxe, Oakley et Ray-Ban. Quant à la division Direct to Consumer, la progression des ventes à magasins comparables³ a été soutenue par la montée en puissance d'OPSM en Australie au deuxième trimestre, ainsi que par les enseignes du solaire solides au Japon et en Asie du Sud-Est.

Amérique latine

Au cours du premier semestre 2024, la région Amérique latine a enregistré un chiffre d'affaires de 759 millions d'euros, en hausse de 9,7 % par rapport à 2023 à taux de change constants¹ (+4,4 % à taux de change courants).

La performance de la région a été soutenue par les bons résultats du Mexique. Au Brésil, le segment Professional Solutions a globalement connu une excellente réussite pour les montures, mais moins pour les verres. La croissance régulière de l'activité Direct to Consumer a été stimulée par les enseignes de l'optique, en particulier par celles en provenant de GrandVision.

Compte de résultat et Indicateurs Alternatifs de Performance

Compte de résultat consolidé condensé d'EssilorLuxottica

En millions d'euros	S1 2024	S1 2023	Variation
Chiffre d'affaires	13 290	12 851	3,4 %
Coût des ventes	(4 761)	(4 629)	2,9 %
MARGE BRUTE	8 529	8 221	3,7 %
En % du chiffre d'affaires	64,2 %	64,0 %	
Charges opérationnelles	(6 586)	(6 389)	3,1 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 943	1 832	6,0 %
En % du chiffre d'affaires	14,6 %	14,3 %	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	1 861	1 759	5,8 %
En % du chiffre d'affaires	14,0 %	13,7 %	
Impôts sur le résultat	(428)	(322)	33,1 %
Taux effectif d'impôt	23,0 %	18,3 %	
RÉSULTAT NET	1 433	1 437	-0,3 %
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 365	1 361	0,4 %

Le tableau ci-dessus présente les performances des activités d'EssilorLuxottica aux premiers semestres 2024 et 2023.

- Le *Chiffre d'affaires* a augmenté de 3,4% par rapport au premier semestre 2023, à taux de change courants ; la performance du *Chiffre d'affaires* du Groupe sur le semestre est commentée, par activité ainsi que par zone géographique, dans le paragraphe précédent *Chiffre d'affaires consolidé*.
- Le *Coût des ventes* affiche une hausse de 2,9 %, à taux de change courants, par rapport au premier semestre 2023 (moins que la croissance du chiffre d'affaires sur la même période), entraînant une progression du taux de *Marge brute* (64,2 % contre 64,0 % pour le premier semestre 2023). Les principaux facteurs d'accroissement du taux de *Marge brute* sont l'effet favorable du prix / mix pour les montures et les verres ainsi que les gains d'efficacité dans les opérations industrielles en partie compensés par l'évolution des taux de change.
- Les *Charges opérationnelles* sont toujours significativement impactées par les amortissements résultant de la comptabilisation des actifs corporels et incorporels suite à l'allocation du prix d'acquisition liée au rapprochement entre Essilor et Luxottica et à l'acquisition de GrandVision (environ 485 millions d'euros au premier semestre 2024 contre environ 484 millions d'euros comptabilisés sur la même période l'année dernière). La performance du premier semestre 2024 (une hausse de 3,1 % à taux de change courants) provient principalement de la croissance des activités ainsi que de la pression inflationniste sur les salaires impactant principalement les *Frais de commercialisation*. Le *Résultat opérationnel* représente 14,6 % du chiffre d'affaires, soit une hausse de 30 points de base par rapport au premier semestre 2023.
- Le *Résultat net* est resté stable par rapport au premier semestre 2023 (1 433 millions d'euros contre 1 437 millions d'euros pour le premier semestre 2023) en raison d'une progression du résultat opérationnel compensée par une hausse des charges d'impôts sur le résultat qui incluaient au premier semestre 2023 un produit relatif à la réévaluation d'une *position fiscale incertaine* pour près de 111 millions d'euros.

Les Indicateurs Alternatifs de Performance (IAP) d'EssilorLuxottica

Indicateurs ajustés

Dans ce document, la Direction présente certains indicateurs de performance qui ne sont pas prévus par les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) émises par l'*International Accounting Standards Board* (IASB, Bureau international des normes comptables) et approuvées par l'Union européenne. Ces agrégats ne sont pas destinés à être utilisés isolément ou à remplacer les agrégats figurant dans les états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica établis conformément aux normes IFRS. En effet, ces agrégats doivent être utilisés et analysés conjointement aux états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica pour une meilleure compréhension des performances opérationnelles du Groupe. Ces agrégats ne sont pas définis par les normes IFRS et les investisseurs sont invités à examiner avec attention leurs définitions.

Le rapprochement entre Essilor et Luxottica (« Rapprochement EL »), l'acquisition de GrandVision (« Acquisition GV »), les autres acquisitions stratégiques et significatives ainsi que les événements inhabituels, occasionnels ou sans rapport avec les activités normales ont un impact significatif sur les résultats consolidés. Par conséquent, certains agrégats ont été ajustés (« indicateurs ajustés »), dans le but de fournir des informations supplémentaires en base comparable par rapport aux exercices précédents, de refléter les performances économiques réelles d'EssilorLuxottica et de permettre leur suivi et leur comparabilité avec ceux de ses concurrents. En particulier, la Direction a ajusté les indicateurs suivants : le *Coût des ventes*, la *Marge brute*, les *Charges opérationnelles*, le *Résultat opérationnel*, le *Résultat avant impôt* et le *Résultat net*. Ces mesures ajustées sont rapprochées de leurs mesures les plus comparables présentées dans les états financiers semestriels consolidés résumés pour la période de six mois close le 30 juin 2024.

En continuité avec les périodes précédentes, pour le premier semestre 2024 les indicateurs ajustés ne tiennent pas compte : (i) des impacts supplémentaires liés à l'allocation du prix d'acquisition relatif aux acquisitions stratégiques et significatives réalisées par le Groupe (*Ajustements liés à l'allocation du prix d'acquisition*) ; et (ii) des autres ajustements relatifs aux transactions inhabituelles, occasionnelles, ou sans rapport avec les activités normales, l'impact de ces événements pouvant altérer la compréhension de la performance du Groupe (*Autres ajustements « non-GAAP »*).

En millions d'euros	S1 2024	Ajustements liés à l'allocation du prix d'acquisition	Autres ajustements « non-GAAP »	S1 2024 Ajusté ²
Chiffre d'affaires	13 290	—	—	13 290
Coût des ventes	(4 761)	5	7	(4 749)
MARGE BRUTE	8 529	5	7	8 541
En % du chiffre d'affaires	64,2 %			64,3 %
Charges opérationnelles	(6 586)	442	34	(6 109)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 943	447	42	2 431
En % du chiffre d'affaires	14,6 %			18,3 %
Coût de l'endettement financier net et autres*	(82)	(1)	—	(83)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	1 861	446	42	2 349
En % du chiffre d'affaires	14,0 %			17,7 %
Impôts sur le résultat	(428)	(89)	(11)	(528)
RÉSULTAT NET	1 433	357	30	1 820
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 365	350	30	1 746

* Incluant les *Autres produits / (charges) financiers* et la *Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence*.

Les Autres ajustements « non-GAAP » les plus significatifs sur le premier semestre 2024 sont relatifs à :

- des projets de restructuration (pour près de 30 millions d'euros) relatifs à plusieurs initiatives à travers le Groupe dans différents pays et activités, dont les opérations en cours de rationalisation et de centralisation des activités GrandVision (pour un impact de près de 8 millions d'euros). Les impacts ont été comptabilisés en *Coût des ventes* (7 millions d'euros), *Frais commerciaux et de publicité et marketing* (11 millions d'euros) et *Frais généraux et administratifs* (environ 11 millions d'euros) ;
- des honoraires versés dans le cadre des opérations de fusions et acquisitions (environ 4 millions d'euros) et des coûts non-récurrents relatifs à des contentieux significatifs (pour près de 4 millions d'euros comprenant le cout de règlement des litiges et honoraires liés). Les différents impacts ont été comptabilisés en *Frais généraux et administratifs*.

Compte de résultat consolidé ajusté²

En millions d'euros	S1 2024 Ajusté ²	S1 2023 Ajusté ²	Variation à taux de change constants ¹	Variation à taux de change courants
Chiffre d'affaires	13 290	12 851	5,3 %	3,4 %
Coût des ventes	(4 749)	(4 607)	4,2 %	3,1 %
MARGE BRUTE	8 541	8 243	5,9 %	3,6 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>64,3 %</i>	<i>64,1 %</i>		
Frais de recherche et développement	(177)	(169)	4,8 %	4,4 %
Frais de commercialisation	(3 933)	(3 724)	7,0 %	5,6 %
Redevances	(130)	(127)	4,5 %	2,3 %
Frais de publicité et de marketing	(817)	(828)	-0,2 %	-1,4 %
Frais généraux et administratifs	(1 052)	(1 050)	1,4 %	0,2 %
Autres produits / (charges) opérationnels	(2)	2	<-100%	<-100%
Total des charges opérationnelles	(6 109)	(5 896)	4,9 %	3,6 %
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	2 431	2 347	8,5 %	3,6 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>18,3 %</i>	<i>18,3 %</i>		
Coût de l'endettement financier net et autres*	(83)	(75)	11,8 %	10,6 %
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	2 349	2 272	8,4 %	3,4 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>17,7 %</i>	<i>17,7 %</i>		
Impôts sur le résultat	(528)	(534)		
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>22,5 %</i>	<i>23,5 %</i>		
RÉSULTAT NET	1 820	1 739	9,8 %	4,7 %
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1 746	1 655	10,6 %	5,5 %

* Incluant les Autres produits / (charges) financiers et la Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le **Chiffre d'affaires** du premier semestre s'est élevé à 13 290 millions d'euros, en hausse de 5,3 % à taux de change constants¹ (+3,4 % à taux de change courant).

Marge brute ajustée² : +5,9 % à taux de change constants¹ (+3,6 % à taux de change courants)

La *Marge brute ajustée²* s'est élevée à 8 541 millions d'euros au premier semestre 2024, représentant 64,3 % du chiffre d'affaires. Les principaux facteurs d'augmentation du taux de Marge brute sont l'effet prix / mix favorable des catégories montures et verres ainsi que l'efficacité industrielle.

Charges opérationnelles ajustées² : +4,9 % à taux de change constants¹ (+3,6 % à taux de change courants)

Les *Charges opérationnelles ajustées²* se sont élevées à 6 109 millions d'euros au premier semestre 2024, représentant 46,0 % du chiffre d'affaires (45,9 % au premier semestre 2023).

Les principales variations relatives aux *Charges opérationnelles* portent sur :

- Des *Frais de commercialisation* de 3 933 millions d'euros, en augmentation de 7,0 % à taux de change constants¹ par rapport au premier semestre 2023, en raison principalement de la croissance constante de l'activité et de la pression inflationniste persistante sur les charges de personnel.
- Des *Frais de publicité et de marketing* de 817 millions d'euros, en léger recul de près de 0,2 %, à taux de change constant¹ bénéficiant des initiatives prises en termes de centralisation et d'intégration qui ont été compensées par les investissements réalisés sur la période sur les marques du Groupe.
- Des *Frais généraux et administratifs* de 1 052 millions d'euros, en hausse de 1,4 % à taux de change constants¹, par rapport à la même période en 2023.

Résultat opérationnel ajusté² : +8,5 % à taux de change constants¹ (+3,6 % à taux de change courants)

Le Groupe enregistre un *Résultat opérationnel ajusté²* de 2 431 millions d'euros, représentant 18,3 % du chiffre d'affaires comparé aux 18,3 % sur la même période en 2023 (18,8 % à taux de change constants¹, soit une amélioration d'environ 50 points de base comparé au premier semestre 2023).

Coût de l'endettement financier net ajusté² et autres

Le *Coût de l'endettement financier net ajusté²* est en progression par rapport au premier semestre 2023 en raison d'un effet négatif provenant d'une hausse des taux d'intérêts, en particulier sur les taux d'intérêts applicables aux contrats de location des magasins.

Impôts sur le résultat ajusté²

EssilorLuxottica reconnaît pour le premier semestre 2024 une charge d'*Impôts sur le résultat* de 528 millions d'euros représentant un taux d'impôt ajusté² de 22,5 %. En année pleine, le taux d'impôt effectif ajusté² est attendu globalement similaire à celui de l'année 2023. Au premier semestre 2023, le taux d'impôt ajusté² était de 23,5 %.

Résultat net part du Groupe ajusté² en hausse de +10,6 % à taux de change constants¹ (+5,5 % à taux de change courants)

Bilan, endettement financier net, flux de trésorerie et autres mesures « non-GAAP »

État de la situation financière consolidée d'EssilorLuxottica reclassé

L'état reclassé de la situation financière consolidée d'EssilorLuxottica agrège les montants des actifs et des passifs de l'état de la situation financière consolidée conformément aux critères fonctionnels qui considèrent le Groupe classiquement divisé en trois domaines fondamentaux axés sur les investissements, l'exploitation et le financement.

En millions d'euros	30 juin 2024	31 décembre 2023
Goodwill	30 714	30 265
Immobilisations incorporelles	10 630	11 014
Immobilisations corporelles	5 252	5 182
Droit d'utilisation	3 317	3 069
Titres mis en équivalence	82	81
Autres actifs non courants	1 006	803
Actifs immobilisés	51 001	50 415
Besoin en fonds de roulement commercial	3 758	3 306
Avantages au personnel et provisions	(967)	(1 010)
Créances d'impôts / (dettes)	(545)	(290)
Impôts différés actifs / (passifs)	(1 625)	(1 758)
Impôts actifs / (passifs)	(2 170)	(2 048)
Autres actifs opérationnels courants / (passifs)	(2 236)	(2 673)
Actifs / (passifs) destinés à la vente	0	0
CAPITAL NET INVESTI	49 387	47 990
CAPITAUX PROPRES	39 629	38 891
ENDETTEMENT FINANCIER NET	9 758	9 098

Les *Actifs immobilisés*, d'une valeur de 51 001 millions d'euros ont augmenté de 587 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023. Les principales catégories d'actifs contribuant à cette diminution sont indiquées ci-dessous :

- Goodwill* : le goodwill a augmenté de 450 millions d'euros, dont 399 millions d'euros dus aux effets des variations des taux de change, compensés en partie par une augmentation de 51 millions d'euros résultant des regroupements mineurs d'entreprises intervenus sur la période.
- Les *immobilisations incorporelles* : la diminution de 384 millions d'euros est principalement liée aux charges d'amortissement de la période pour 651 millions d'euros (significativement impactées par les charges d'amortissement résultant de la reconnaissance d'actifs incorporels suite à l'allocation du prix d'acquisition relatif au Rapprochement EL et à l'Acquisition GV), partiellement compensée par les effets des variations des taux de change pour 114 millions d'euros et par les nouvelles acquisitions de la période pour 151 millions d'euros, principalement en licences et logiciels.
- Les *Immobilisations corporelles* et le *Droit d'utilisation* : l'augmentation globale sur la période est de 318 millions d'euros. Les nouvelles immobilisations de la période (dépenses en investissements pour près de 440 millions d'euros, ainsi que la comptabilisation de nouveaux droits d'utilisation dans le cadre des contrats de location conclus sur le premier semestre 2024 pour 699 millions d'euros) ont été compensés par les charges d'amortissement et de dépréciation de la période pour un montant de 862 millions d'euros.

Le *Besoin en fonds de roulement commercial* (soit la somme des stocks, des créances clients et des dettes fournisseurs) a augmenté de 452 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023 en raison d'une part, de la croissance de la division Professional Solutions et, d'autre part, des effets des variations des taux de change.

Les *Capitaux propres* ont augmenté du résultat net part du Groupe de la période (1 365 millions d'euros) et ont diminué dans une moindre mesure en raison des distributions de dividendes de la période : 1 163 millions d'euros versés aux actionnaires d'EssilorLuxottica n'ayant pas opté pour le dividende en actions (voir paragraphe *Faits marquants*) et 61 millions d'euros distribués aux actionnaires minoritaires des filiales du Groupe. Les charges de rémunération en action ont également impacté les capitaux propres (hausse de 72 millions d'euros).

L'*Endettement financier net* a augmenté de 660 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023, comme illustré dans le paragraphe dédié.

Autres mesures « non-GAAP »

D'autres mesures « non-GAAP » telles que l'Endettement financier net, le Cash-flow libre, l'EBITDA et le ratio d'Endettement financier net sur EBITDA sont également incluses dans ce document en vue de :

- renforcer la transparence pour les investisseurs ;
- aider les investisseurs à évaluer la performance opérationnelle du Groupe et sa capacité à refinancer sa dette à mesure qu'elle arrive à échéance et à contracter des dettes supplémentaires pour investir dans de nouvelles opportunités opérationnelles ;
- aider les investisseurs à évaluer le coût de la dette du Groupe ;
- veiller à ce que ces mesures soient pleinement comprises à la lumière de la manière dont le Groupe évalue ses résultats opérationnels et son effet de levier ;
- définir correctement les paramètres utilisés et confirmer leur calcul ; et
- partager simultanément ces mesures avec tous les investisseurs.

Ces autres mesures « non-GAAP » ne sont pas destinées à être utilisées isolément ou à remplacer les agrégats figurant dans les états financiers semestriels consolidés résumés d'EssilorLuxottica établis conformément aux normes IFRS, mais devraient plutôt être utilisées en complément des résultats IFRS afin d'aider le lecteur à mieux comprendre la performance opérationnelle du Groupe. En outre, les investisseurs doivent être conscients que la méthode de calcul de ces mesures « non-GAAP » peut différer de celle employée par d'autres sociétés.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre ces mesures « non-GAAP » et les mesures financières IFRS les plus directement comparables.

En millions d'euros	S1 2024	S1 2023
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ^(a)	2 135	2 176
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ^(a)	(700)	(751)
Remboursements du principal des dettes de loyers ^(a)	(464)	(471)
CASH-FLOW LIBRE	971	954
Résultat opérationnel ^(b)	1 943	1 832
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur ^(a)	1 513	1 463
EBITDA	3 456	3 295
ENDETTEMENT FINANCIER NET ^(c)	9 758	10 060
ENDETTEMENT FINANCIER NET / EBITDA LTM ^(d)	1,5	1,6

(a) Tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

(b) Tel que présenté dans le compte de résultat consolidé.

(c) L'Endettement financier net est présenté dans la Note 15 - Dettes financières, incluant les dettes de loyer des Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés. Ses composantes sont aussi présentées dans le paragraphe *Endettement financier net* ci-dessous

(d) EBITDA LTM = 12 mois glissants, 6 309 millions d'euros sur la période de 12 mois close au 30 juin 2024 et 6 278 millions d'euros sur la période de 12 mois close au 30 juin 2023.

Endettement financier net

L'Endettement financier net (hors dettes de loyer) du Groupe a atteint 9 758 millions d'euros au 30 juin 2024, soit une hausse de 660 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023. Au 30 juin 2024, le solde des dettes de loyer est en augmentation de 270 millions d'euros comparé à celui à fin 2023.

En millions d'euros	30 juin 2024	31 décembre 2023
Dettes financières non courantes	5 069	6 559
Dettes financières courantes	3 345	1 858
TOTAL PASSIFS	8 414	8 417
Investissements court terme	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 165)	(2 558)
TOTAL ACTIFS	(2 165)	(2 558)
Instruments dérivés sur les dettes financières (couverture de juste valeur)	0	(0)
ENDETTEMENT FINANCIER NET hors dettes de loyer	6 249	5 859
Dettes de loyer (courantes et non courantes)	3 509	3 239
ENDETTEMENT FINANCIER NET	9 758	9 098

Les dettes financières non courantes ont diminué par rapport au 31 décembre 2023, essentiellement du fait du reclassement en dettes financières courantes d'un Eurobond de 1,5 milliard arrivant à échéance en mai 2025. Les dettes financières courantes sont en progression de 1,5 milliard d'euros en raison du reclassement de 1,5 milliard d'euros (valeur nominale) présenté ci-dessus et d'une hausse de l'encours de Commercial Papers, principalement dans le cadre du programme USCP pour 1,3 milliard d'euros (valeur nominale), partiellement compensée par une diminution provenant du remboursement de trois emprunts obligataires pour un montant total de 1,3 milliard d'euros (valeur nominale) arrivant à échéance entre janvier et avril 2024.

Tableau des flux de trésorerie consolidés reclassé

Le tableau des flux de trésorerie consolidés reclassé réconcilie l'EBITDA avec le flux net de trésorerie généré par le Groupe en mettant en évidence le flux de trésorerie provenant de l'exploitation (*Cash-flow libre*).

En millions d'euros	S1 2024	S1 2023
EBITDA	3 456	3 295
Dépenses d'investissements	(700)	(751)
Paieement des loyers (hors intérêts) ^(a)	(464)	(471)
Impôts payés	(297)	(239)
Variation du besoin en fonds de roulement commercial ^(b) et autres flux	(1 024)	(880)
CASH-FLOW LIBRE	971	954
Dividendes versés	(1 220)	(551)
Acquisitions de filiales, net de la trésorerie acquise	(70)	(75)
Autres variations des capitaux propres	(111)	(25)
Autres variations d'actifs financiers et non financiers	(6)	(85)
Variation des dettes financières (hors écarts de change)	(30)	(449)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(465)	(230)

(a) Remboursements du principal des dettes de loyers tels que présentés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

(b) Besoin en fonds de roulement commercial : stocks, créances clients et dettes fournisseurs.

Les *Dépenses d'investissements* décaissées s'élèvent à 700 millions d'euros, en léger retrait par rapport à la période comparative de l'année précédente et représentent environ 5 % du chiffre d'affaires du Groupe.

La ligne *Acquisitions de filiales, net de la trésorerie acquise*, représente les sorties nettes de trésorerie relatives aux regroupements d'entreprises finalisés sur la période, et dans un effet moindre, les compléments de prix et/ou paiements différés portant sur des acquisitions finalisées les années passées.

La ligne *Autres variations des capitaux propres* intègre entre autres, les effets des opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les sorties de trésorerie relatives aux programmes de rachat d'actions (19 millions d'euros pour le premier semestre 2023, absence de transactions de rachat d'actions au premier semestre 2024) compensés par les encaissements liés aux augmentations de capital en numéraire et de l'exercice d'options de souscription d'actions.

Les flux reportés dans la ligne *Autres variations d'actifs financiers et non financiers* au premier semestre 2024 comprennent les décaissements issus des prises de participation financières dans des sociétés non consolidées.

Enfin, la ligne *Variation des dettes financières (hors écarts de change)* a été principalement impactée par les mouvements décrits dans le paragraphe *Endettement financier net*.

Mission et développement durable

Actualité de la mission, OneSight EssilorLuxottica Foundation

Le Groupe, par l'intermédiaire OneSight EssilorLuxottica Foundation, continue à défendre le droit à la vue pour tous et partout en s'efforçant de donner accès à la santé visuelle aux 2,7 milliards de personnes qui vivent avec une mauvaise vision non corrigée, dont 90 % dans les communautés en développement.

Grâce aux efforts fournis depuis janvier, plus de 110 millions de personnes dans le monde ont désormais un accès durable à la santé visuelle grâce à 2 000 points d'optique ruraux supplémentaires, et 5 millions de personnes défavorisées sont désormais équipées d'une paire de lunettes.

Ces efforts ont été soutenus par plus de 1 600 employés bénévoles dans le monde entier.

En plus de fournir un accès à la santé visuelle, OneSight EssilorLuxottica Foundation a défendu la vision auprès de certains des décideurs politiques les plus influents dans le domaine de la santé. En marge de l'Assemblée mondiale de la santé, Anurag Hans, Head of mission et président de OneSight EssilorLuxottica Foundation, a souligné le rôle des technologies innovantes, telles que la télé-réfraction, pour combler les manques dans l'accès à la santé visuelle dans les communautés rurales et mal desservies. Cette session a été soutenue par la publication d'une étude clinique innovante dans la revue à comité de lecture PLOS ONE, qui a validé la fiabilité et le potentiel de la technologie de télé-réfraction, confirmant qu'elle est conforme au standard de référence de la réfraction en face-à-face. En collaboration avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés, HCR), OneSight EssilorLuxottica Foundation a également souligné l'importance de la santé visuelle pour les communautés marginalisées, telles que les personnes réfugiées, en mettant en avant son partenariat unique qui vise à atteindre 100 000 d'entre elles.

Le Groupe reste dévoué dans ses efforts pour fournir des services ophtalmologiques à ceux qui en ont le plus besoin et entend continuer d'élargir ses initiatives, de forger de nouveaux partenariats et d'utiliser les technologies innovantes pour garantir que chacun, quel que soit son pays ou sa situation, ait accès aux soins ophtalmologiques dont il a besoin.

Depuis 2013, le Groupe a permis à plus de 872 millions de personnes d'accéder à la santé visuelle en distribuant des lunettes à plus de 77 millions d'individus et en créant plus de 29 000 points d'optique en milieu rural.

Durabilité, *Eyes on The Planet*

Le développement durable est profondément ancré dans l'identité d'EssilorLuxottica. Avec le programme *Eyes on the Planet*, EssilorLuxottica s'attache aujourd'hui à s'assurer que le développement durable est pleinement intégré dans l'ensemble de son écosystème : des salariés aux fournisseurs en passant par les partenaires et les clients, au travers d'actions concrètes qui soutiennent chacun des cinq piliers stratégiques qui constituent ce programme : Carbone, Circularité, Bonne vision dans le monde, Inclusion et Éthique.

Toutes ces initiatives, contribuent à avoir un impact positif aussi bien en termes de sensibilisation aux thématiques environnementales, que de bien-être des salariés, de développement socio-économique des communautés dans lesquelles le Groupe opère. Les progrès du Groupe en matière de développement durable ont été reconnus par MSCI (notation ESG confirmée dans la catégorie AA - Leader), Sustainalytics (notation de risque ESG diminuée à faible risque) et Moody's, qui ont confirmé le positionnement d'EssilorLuxottica dans la gamme Robust suite à une nouvelle augmentation de l'ESG score en juin.

Au cours du premier semestre 2024, EssilorLuxottica a réalisé des progrès significatifs dans l'exécution de *Eyes on the Planet*, qui sont rappelés ci-dessous.

- EssilorLuxottica est en bonne voie pour atteindre la neutralité carbone dans ses émissions Scopes 1 et 2 (opérations directes) d'ici 2025, après l'avoir atteinte en Europe en 2023. Le Groupe a annoncé la création d'ici 2025 de son premier parc solaire à grande échelle ainsi que d'un espace vert abritant des installations sportives et des cultures vivrières naturelles pour les restaurants d'entreprise à proximité du site industriel de Barberini en Italie. D'une superficie de 25 hectares et avec une puissance totale de 20 MW, l'installation permettra de générer environ 30 000 MWh d'énergie renouvelable par an (soit la consommation électrique annuelle d'environ 10 000 foyers). La démarche durable et circulaire mise en œuvre ici illustre l'engagement d'EssilorLuxottica à produire de l'énergie renouvelable tout en améliorant son efficacité opérationnelle et en réduisant sa consommation d'énergie et d'eau dans l'ensemble de ses sites logistiques et de production.
- Dans le cadre de son objectif à long terme de réduire l'empreinte carbone de ses opérations et de sa chaîne de valeur, le Groupe a récemment soumis ses objectifs de réduction des émissions à court terme pour les scopes 1, 2 et 3 à SBTi pour validation.
- Différentes campagnes de sensibilisation relatives à *Eyes on the Planet* ont été lancées sur les différents canaux de communication du Groupe à travers le monde. A cet égard, la Journée de la Terre a donné le coup d'envoi de la troisième semaine annuelle du développement durable d'EssilorLuxottica, avec des sessions virtuelles en live sur Leonardo ainsi que des ateliers sur le climat, pour mobiliser les collaborateurs autour du thème officiel de la Journée mondiale de la Terre 2024, « Planète vs plastiques » (Planet vs. Plastics). Les sessions en direct sur Leonardo ont été conçues pour les collaborateurs et les clients du commerce de gros, dans le but d'approfondir le parcours d'EssilorLuxottica en matière de réduction de l'utilisation du plastique. Elles ont aussi donné lieu à un engagement très actif, puisqu'elles ont enregistré une croissance significative de l'audience
- A l'occasion de la Journée mondiale de l'océan, EssilorLuxottica a lancé le message clé « Un Océan, un Climat, un Avenir – Ensemble ! » – sur ses propres canaux de communication à travers le monde pour rappeler tous les efforts déployés par l'entreprise pour rendre son modèle économique plus circulaire : le Groupe remplace les matériaux d'origine fossile par des matériaux biosourcés et/ou recyclés et se prépare à intégrer l'écoconception dans le développement de tous les produits d'ici 2025.
- Le Groupe a progressé dans son engagement à construire une culture d'entreprise où le respect, l'égalité et l'inclusion sont primordiaux pour garantir que chacun puisse être fier d'exprimer son authenticité. Au premier semestre, le processus de sensibilisation a progressé avec des campagnes mondiales sur la plateforme Leonardo et au niveau local pour célébrer la Journée internationale des droits des femmes, le mois de sensibilisation à la santé mentale et le mois des fiertés.

La note de 99/100 obtenue dans l'édition 2024 de l'Indice de l'Égalité professionnelle témoigne des initiatives concrètes de l'entreprise pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes en matière de carrière et de rémunération ainsi que dans la conciliation de leur vie professionnelle avec leur vie personnelle. Enfin, un Conseil d'inclusion interne a été lancé pour promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion au sein du Groupe et comprend des membres représentant différentes business units et zones géographiques, garantissant ainsi qu'un large éventail de points de vue et de contributions soient entendus.

- Les mêmes valeurs de diversité et d'inclusion sont au cœur du Summer Camp EssilorLuxottica, une expérience internationale unique pour les enfants de collaborateurs âgés de 9 à 17 ans originaires de 20 pays européens pour un total d'environ 2 450 participants du 9 juin au 10 août. Les activités sont conçues pour impliquer tous les participants, y compris les enfants ayant des besoins éducatifs particuliers, dans une atmosphère conviviale et inclusive. Elles permettent aux jeunes de développer des valeurs comme l'amitié, la tolérance, la solidarité, l'autodiscipline, la responsabilité et l'esprit d'équipe.
- Poursuivant son engagement à rendre l'art accessible à tous à travers l'initiative *Eyes on Art*, le Groupe a conçu des interprétations tactiles de chefs-d'œuvre artistiques pour le Musée d'Art Moderne de Paris et le Musée Granet d'Aix-En-Provence et a décerné un prix spécial « *Eyes on Art* » à la Bibliothèque Capitolare de Vérone dans le cadre du partenariat d'EssilorLuxottica avec la Fondazione Italia Patria della Bellezza (Fondazione Italia Patria della Bellezza), qui promeut la beauté et le talent de l'Italie sous diverses formes.
- La création du Comité d'Entreprise Européen d'EssilorLuxottica en février renforce encore la conviction de l'entreprise d'être une structure de travail qui trouve sa croissance dans le dialogue social et l'engagement avec les collaborateurs et leurs représentants. Le nouvel organisme comprend 27 membres et représente plus de 53 000 collaborateurs dans 25 États de l'UE, ainsi qu'un représentant de la Grande-Bretagne.

L'objectif actuel de l'entreprise est de se préparer aux exigences de l'UE en matière de rapports et d'information de la directive CSRD. À cet égard, EssilorLuxottica a réalisé au cours du premier semestre de l'année une évaluation de la double matérialité afin d'identifier les impacts matériels sur les personnes, la société et l'environnement (matérialité de l'impact) ainsi que les risques et les opportunités qui affectent financièrement l'organisation (matérialité financière). Les résultats ont été présentés au Conseil d'Administration. Parallèlement, l'entreprise s'est engagée à formaliser d'autres politiques pertinentes pour l'exécution du programme « *Eyes on the Planet* », telles que la première politique en matière d'environnement, de santé et de sécurité (Global EHS) au niveau mondial, récemment publiée.

Événements postérieurs à la clôture

EssilorLuxottica signe un accord avec VF Corporation pour l'acquisition de Supreme®

Le 17 juillet 2024, EssilorLuxottica et VF Corporation, un leader mondial de l'habillement, des chaussures et des accessoires « lifestyle », ont annoncé la signature d'un accord en vue de l'acquisition par EssilorLuxottica de la marque Supreme® auprès de VF, pour un montant total de 1,5 milliard de dollars comptants. Supreme® exerce ses activités principalement en ligne et opère un réseau de 17 magasins aux États-Unis, en Asie et en Europe.

Parfaitement en ligne avec le parcours d'innovation et de développement EssilorLuxottica, cette acquisition offre au Groupe un accès direct à de nouveaux publics, modes d'expression et approches créatives. Avec sa signature unique, son approche commerciale directe et son expérience client propre – un modèle que le Groupe souhaite préserver – Supreme® aura toute sa place au sein du portefeuille de marques propres du Groupe, tout en complétant celui des marques sous licence. La marque sera idéalement positionnée pour tirer parti de l'expertise, des compétences et de la plateforme opérationnelle du Groupe.

La cession devrait être finalisée avant la fin de 2024, sous réserve des approbations réglementaires et autres conditions usuelles.

Accord pour l'acquisition d'une participation majoritaire dans Heidelberg Engineering

Le 17 juillet 2024, EssilorLuxottica et Heidelberg Engineering ont annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition d'une participation de 80 % dans Heidelberg Engineering, une société allemande spécialisée dans les technologies de diagnostic et de visualisation chirurgicale numérique ainsi que dans les solutions informatiques de santé au service de l'ophtalmologie médicale. S'appuyant sur l'expertise historique d'EssilorLuxottica dans la conception et la fabrication d'instruments et de solutions de santé visuelle pour les professionnels de la vue, cet accord marque une nouvelle étape de la stratégie du Groupe et de son parcours med-tech.

Fondé en 1990 par le docteur Gerhard Zinser et Christoph Schoess, Heidelberg Engineering dispose d'une vaste expertise technologique et scientifique dans les domaines de la tomographie par cohérence optique (OCT), du traitement et de l'analyse d'images en temps réel, de l'analyse de données à grande échelle et de la visualisation chirurgicale numérique. Expertise qu'il met au profit des professionnels de santé, des scientifiques et des chercheurs dans plusieurs domaines de l'ophtalmologie.

Avec une présence dans plus de 100 pays, Heidelberg Engineering est depuis plus de trente ans une référence dans le diagnostic précoce de maladies oculaires telles que la dégénérescence maculaire liée à l'âge et le glaucome. Au sein d'EssilorLuxottica, Heidelberg Engineering continuera de servir le marché sous sa marque bien établie, et d'offrir les solutions innovantes ainsi que le niveau d'expertise attendus et reconnus par ses clients.

La transaction devrait être finalisée au cours du second semestre 2024, sous réserve des approbations réglementaires et autres conditions de clôture usuelles.

Perspectives

Le Groupe confirme son objectif de croissance annuelle du chiffre d'affaires de l'ordre de 5 % entre 2022 et 2026 à taux de change constants¹ (sur la base du chiffre d'affaires 2021 *pro forma*⁴) et anticipe l'atteinte d'un résultat opérationnel ajusté² de l'ordre de 19 à 20 % du chiffre d'affaires à l'issue de cette période.

Notes

1 Chiffres à taux de change constants : les chiffres à taux de change constants ont été calculés sur la base des taux de change moyens de la même période de l'année de comparaison.

2 Mesures ou indicateurs ajustés : ajustés des produits et charges liés au rapprochement entre Essilor et Luxottica (« Rapprochement EL »), à l'acquisition de GrandVision (« Acquisition GV »), aux autres acquisitions stratégiques et significatives, et d'autres transactions inhabituelles, occasionnelles ou sans rapport avec les activités normales, l'impact de ces événements pouvant altérer la compréhension des performances du Groupe. Une description des autres transactions inhabituelles, occasionnelles ou sans rapport avec les activités normales est incluse dans les informations à fournir au semestre et à la fin de l'exercice (voir le paragraphe dédié *Indicateurs ajustés*).

3 Ventés à magasins comparables : reflètent, à fins de comparaison, l'évolution des ventes des seuls magasins de la période récente qui étaient également ouverts sur la période comparable de l'année précédente. Pour chaque zone géographique, le calcul applique à l'ensemble des périodes le taux de change moyen de l'année.

4 (Chiffre d'affaires) Comparable ou *pro forma* : le chiffre d'affaires comparable inclut la contribution de GrandVision comme si le regroupement entre EssilorLuxottica et GrandVision (« Acquisition GV »), ainsi que les cessions d'actifs requises par les autorités de la concurrence dans le contexte de l'Acquisition GV, avaient eu lieu au début de l'exercice (i.e. 1^{er} janvier). Le chiffre d'affaires comparable a été préparé à titre illustratif dans le seul but de fournir des informations comparables.

5 Cash-flow libre : *Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles*, moins la somme des *Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles* et des *Remboursements du principal des dettes de loyers* conformément au tableau IFRS des flux de trésorerie consolidés.

6 Endettement financier net : somme des *Dettes financières courantes et non courantes*, *Dettes de loyer courantes et non courantes*, moins les *Investissements court-terme*, la *Trésorerie et équivalents de trésorerie* et les *Instruments dérivés de taux d'intérêt (couverture de juste valeur)* comme présentés dans les états financiers consolidés IFRS.

Annexe - Extraits des États financiers semestriels consolidés résumés

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
Chiffre d'affaires	13 290	12 851
Coût des ventes	(4 761)	(4 629)
MARGE BRUTE	8 529	8 221
Frais de recherche et développement	(309)	(300)
Frais de commercialisation	(4 202)	(3 987)
Redevances	(130)	(127)
Frais de publicité et de marketing	(867)	(881)
Frais généraux et administratifs	(1 076)	(1 110)
Autres produits / (charges) opérationnels	(1)	15
Total des charges opérationnelles	(6 586)	(6 389)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1 943	1 832
Coût de l'endettement financier net	(79)	(60)
Autres produits / (charges) financiers	(2)	(12)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	(1)	(1)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	1 861	1 759
Impôts sur le résultat	(428)	(322)
RÉSULTAT NET	1 433	1 437
dont :		
• part du Groupe	1 365	1 361
• part des participations ne donnant pas le contrôle	67	77
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :		
• de base	452 082 248	445 293 176
• dilué	458 604 742	449 168 702
Résultat net, part du Groupe par action (en euros) :		
• de base	3,02	3,06
• dilué	2,98	3,03

État de la situation financière consolidée

Actif

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Goodwill	30 714	30 265
Immobilisations incorporelles	10 630	11 014
Immobilisations corporelles	5 252	5 182
Droit d'utilisation	3 317	3 069
Titres mis en équivalence	82	81
Autres actifs non courants	1 006	803
Impôts différés actifs	429	387
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	51 430	50 802
Stocks et en cours	2 984	2 750
Créances clients	3 351	2 936
Créances d'impôt	243	271
Autres actifs courants	1 321	1 206
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 165	2 558
TOTAL ACTIFS COURANTS	10 064	9 721
TOTAL DE L'ACTIF	61 494	60 523

État de la situation financière consolidée

Passif

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Capital	82	82
Primes d'émission	23 506	22 882
Actions propres	(304)	(312)
Autres réserves	14 376	13 298
Résultat net part du Groupe	1 365	2 289
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	39 026	38 239
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	603	653
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	39 629	38 891
Dettes financières non courantes	5 069	6 559
Dettes de loyers non courantes	2 659	2 399
Avantages au personnel	435	431
Provisions non courantes	224	234
Autres passifs non courants	48	123
Impôts différés passifs	2 054	2 145
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	10 489	11 890
Dettes financières courantes	3 345	1 858
Dettes de loyers courantes	850	841
Dettes fournisseurs	2 577	2 381
Dettes d'impôt	788	561
Provisions courantes	309	345
Autres passifs courants	3 509	3 756
TOTAL PASSIFS COURANTS	11 376	9 741
TOTAL DU PASSIF	61 494	60 523

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros

	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
RÉSULTAT NET	1 433	1 437
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	1 513	1 463
Résultat des cessions d'actifs	2	2
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	71	72
Impôts sur le résultat	428	322
Résultat financier, net	81	72
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	14	(11)
Dotation (reprise) nette aux provisions	(40)	41
Variation du besoin en fonds de roulement commercial	(456)	(548)
Variation des autres créances et dettes opérationnelles	(500)	(343)
Impôts payés, net	(297)	(239)
Frais financiers payés, net	(113)	(92)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	2 135	2 176
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(700)	(751)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	3
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise	(70)	(75)
Variation des autres actifs non financiers	5	3
Variation des autres actifs financiers	(15)	(90)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(776)	(911)
Augmentation de capital	2	2
Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres	26	(1)
Dividendes versés :	(1 220)	(551)
- aux actionnaires du Groupe	(1 163)	(487)
- aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(57)	(63)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	(138)	(25)
Remboursements du principal des dettes de loyers	(464)	(471)
Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	—	—
Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	(1 300)	(1 000)
Variations des autres dettes financières (à court et long terme)	1 270	551
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(1 824)	(1 496)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(465)	(230)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	2 558	1 960
Incidence des variations des taux de change	72	(42)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	2 165	1 688

États financiers semestriels consolidés résumés

Table des matières

Compte de résultat consolidé
État du résultat global consolidé
État de la situation financière consolidée
Tableau de variation des capitaux propres consolidés
Tableau des flux de trésorerie consolidés
Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés
Informations générales
Base de préparation des états financiers consolidés résumés
Événements significatifs de la période
Note 1 Nouvelles normes comptables
Note 2 Regroupements d'entreprises
Note 3 Secteurs opérationnels
Note 4 Chiffre d'affaires
Note 5 Produits et charges opérationnels
Note 6 Produits et charges financiers
Note 7 Impôts sur le résultat
Note 8 Résultat par action
Note 9 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
Note 10 Immobilisations corporelles
Note 11 Contrats de location
Note 12 Autres actifs courants et non courants
Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie
Note 14 Capitaux propres
Note 15 Dettes financières, incluant les dettes de loyer
Note 16 Provisions (courantes et non courantes)
Note 17 Autres passifs courants et non courants
Note 18 Instruments financiers et gestion des risques
Note 19 Engagements et passifs éventuels
Note 20 Transactions avec des parties liées
Note 21 Événements postérieurs à la clôture
Annexe 1

Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros	Notes	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
Chiffre d'affaires	4	13 290	12 851
Coût des ventes		(4 761)	(4 629)
MARGE BRUTE		8 529	8 221
Frais de recherche et développement		(309)	(300)
Frais de commercialisation		(4 202)	(3 987)
Redevances		(130)	(127)
Frais de publicité et de marketing		(867)	(881)
Frais généraux et administratifs		(1 076)	(1 110)
Autres produits / (charges) opérationnels	5	(1)	15
Total des charges opérationnelles		(6 586)	(6 389)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		1 943	1 832
Coût de l'endettement financier net	6	(79)	(60)
Autres produits / (charges) financiers	6	(2)	(12)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		(1)	(1)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		1 861	1 759
Impôts sur le résultat	7	(428)	(322)
RÉSULTAT NET		1 433	1 437
dont :			
• part du Groupe		1 365	1 361
• part des participations ne donnant pas le contrôle		67	77
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation :	8		
• de base		452 082 248	445 293 176
• dilué		458 604 742	449 168 702
Résultat net, part du Groupe par action (en euros) :	8		
• de base		3,02	3,06
• dilué		2,98	3,03

État du résultat global consolidé

En millions d'euros	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
RÉSULTAT NET	1 433	1 437
Éléments recyclables en résultat		
Couvertures de flux de trésorerie	5	(1)
Couvertures d'investissement net	—	—
Écarts de conversion	422	(701)
Impôts sur les éléments recyclables	(1)	(0)
TOTAL ÉLÉMENTS RECYCLABLES EN RÉSULTAT	425	(703)
Éléments du résultat global non recyclables en résultat		
Écarts actuariels sur engagements de retraite	12	4
Participations à la juste valeur par OCI – variation nette à la juste valeur	48	(28)
Impôts sur les éléments non recyclables	(2)	5
TOTAL ÉLÉMENTS NON RECYCLABLES EN RÉSULTAT	58	(19)
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NET D'IMPÔTS	484	(722)
RÉSULTAT GLOBAL	1 917	715
dont :		
• part du Groupe	1 856	678
• part des participations ne donnant pas le contrôle	60	37

État de la situation financière consolidée

Actif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	30 juin 2024	31 décembre 2023
Goodwill	9	30 714	30 265
Immobilisations incorporelles	9	10 630	11 014
Immobilisations corporelles	10	5 252	5 182
Droit d'utilisation	11	3 317	3 069
Titres mis en équivalence		82	81
Autres actifs non courants	12	1 006	803
Impôts différés actifs		429	387
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		51 430	50 802
Stocks et en cours		2 984	2 750
Créances clients		3 351	2 936
Créances d'impôt		243	271
Autres actifs courants	12	1 321	1 206
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	2 165	2 558
TOTAL ACTIFS COURANTS		10 064	9 721
TOTAL DE L'ACTIF		61 494	60 523

État de la situation financière consolidée

Passif

En millions d'euros	Notes	30 juin 2024	31 décembre 2023
Capital	14	82	82
Primes d'émission	14	23 506	22 882
Actions propres	14	(304)	(312)
Autres réserves	14	14 376	13 298
Résultat net part du Groupe		1 365	2 289
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		39 026	38 239
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	14	603	653
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		39 629	38 891
Dettes financières non courantes	15	5 069	6 559
Dettes de loyers non courantes	15	2 659	2 399
Avantages au personnel		435	431
Provisions non courantes	16	224	234
Autres passifs non courants	17	48	123
Impôts différés passifs		2 054	2 145
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		10 489	11 890
Dettes financières courantes	15	3 345	1 858
Dettes de loyers courantes	15	850	841
Dettes fournisseurs		2 577	2 381
Dettes d'impôt		788	561
Provisions courantes	16	309	345
Autres passifs courants	17	3 509	3 756
TOTAL PASSIFS COURANTS		11 376	9 741
TOTAL DU PASSIF		61 494	60 523

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Premier semestre 2023

En millions d'euros

	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Écarts de conversion	Report à nouveau et autres réserves	Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES 1^{ER} JANVIER 2023	81	23 066	(360)	1 230	11 286	2 152	37 455	692	38 147
Résultat global de la période	—	—	—	(661)	(22)	1 361	678	37	715
Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(41)	—	(41)	(24)	(64)
Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle	—	—	—	—	(8)	—	(8)	(0)	(8)
Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(33)	—	(33)	(23)	(56)
Actions émises / livrées aux salariés et exercice d'options de souscription	0	2	7	—	(3)	—	6	—	6
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	—	72	—	72	—	72
Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres	—	—	(19)	—	—	—	(19)	—	(19)
Affectation du résultat net	—	—	—	—	2 152	(2 152)	—	—	—
Dividendes distribués	1	(218)	—	—	(271)	—	(487)	(63)	(551)
Hyperinflation (IAS 29)	—	—	—	—	59	—	59	—	59
CAPITAUX PROPRES 30 JUIN 2023	82	22 850	(372)	569	13 233	1 361	37 722	642	38 365

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Premier semestre 2024

En millions d'euros	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Écarts de conversion	Report à nouveau et autres réserves	Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES 1^{ER} JANVIER 2024	82	22 882	(312)	212	13 087	2 289	38 239	653	38 891
Résultat global de la période	—	—	—	433	58	1 365	1 856	60	1 917
Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(83)	—	(83)	(49)	(133)
Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle	—	—	—	—	(49)	—	(49)	(13)	(62)
Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(35)	—	(35)	(36)	(71)
Actions émises / livrées aux salariés et exercice d'options de souscription	0	2	9	—	(2)	—	8	—	8
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	—	72	—	72	—	72
Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Affectation du résultat net	—	—	—	—	2 289	(2 289)	—	—	—
Dividendes distribués	1	622	—	—	(1 786)	—	(1 163)	(61)	(1 224)
Hyperinflation (IAS 29)	0	—	—	—	98	—	98	—	98
CAPITAUX PROPRES 30 JUIN 2024	82	23 506	(304)	644	13 732	1 365	39 026	603	39 629

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En millions d'euros	Notes	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
RÉSULTAT NET		1 433	1 437
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	5	1 513	1 463
Résultat des cessions d'actifs		2	2
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions		71	72
Impôts sur le résultat	7	428	322
Résultat financier, net	6	81	72
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		14	(11)
Dotation (reprise) nette aux provisions		(40)	41
Variation du besoin en fonds de roulement commercial		(456)	(548)
Variation des autres créances et dettes opérationnelles		(500)	(343)
Impôts payés, net		(297)	(239)
Frais financiers payés, net		(113)	(92)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		2 135	2 176
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(700)	(751)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		4	3
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		(70)	(75)
Variation des autres actifs non financiers		5	3
Variation des autres actifs financiers		(15)	(90)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(776)	(911)
Augmentation de capital	14	2	2
Cession nette / (acquisition nette) d'actions propres	14	26	(1)
Dividendes versés :		(1 220)	(551)
- aux actionnaires du Groupe	14	(1 163)	(487)
- aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	14	(57)	(63)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle		(138)	(25)
Remboursements du principal des dettes de loyers	15	(464)	(471)
Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	15	—	—
Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme	15	(1 300)	(1 000)
Variations des autres dettes financières (à court et long terme)	15	1 270	551
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(1 824)	(1 496)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		(465)	(230)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	13	2 558	1 960
Incidence des variations des taux de change		72	(42)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	13	2 165	1 688

Notes aux états financiers semestriels consolidés résumés

Informations générales

EssilorLuxottica SA (ci-après la « Société », « EssilorLuxottica » ou, avec ses filiales le « Groupe ») est une société anonyme de droit français. La Direction Générale de la Société est située à Paris 8e, 1-5 rue Paul Cézanne, et son siège social à Charenton-le-Pont, 147 rue de Paris. EssilorLuxottica est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 712 049 618, et est cotée à la bourse d'Euronext Paris.

La maison-mère d'EssilorLuxottica est Delfin S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois.

En tant qu'entreprise de réseau ouverte, le Groupe offre, aux acteurs du secteur de plus de 150 pays, l'accès à une plateforme mondiale de produits d'optique de haute qualité, de marques emblématiques ainsi que de solutions et de services digitaux.

Les présents états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'administration. Ils ont été arrêtés et leur publication autorisée par le Conseil d'administration le 25 juillet 2024.

Base de préparation des états financiers consolidés résumés

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, ces états financiers semestriels consolidés résumés ont été préparés dans le respect des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« l'IASB ») et adoptées par l'Union européenne, et en particulier, en conformité avec la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire*. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les principes et normes comptables retenus pour établir les présents états financiers semestriels consolidés résumés sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2023, à l'exception du principe retenu pour la comptabilisation de la charge d'impôt (comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif du Groupe attendu pour l'ensemble de l'exercice) et de l'application des nouvelles normes et interprétations en vigueur pour les exercices comptables ouverts à partir du 1^{er} janvier 2024 (décrits dans la Note 1 - Nouvelles normes comptables).

La monnaie de présentation du Groupe est l'euro. Les montants indiqués sont exprimés en millions d'euros, sauf mention contraire. Certains chiffres figurant dans le présent document, y compris des informations financières et certaines données opérationnelles, ont été arrondis.

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers.

Ces estimations s'appuient sur les faits passés et sur divers facteurs. Les estimations comptables qui en résultent peuvent différer des résultats effectivement obtenus. Les estimations sont révisées périodiquement et les impacts de ces révisions sont reflétés dans le compte de résultat consolidé ou dans l'état du résultat global de la période concernée.

Les domaines nécessitant une part importante de jugement par la Direction dans l'application des politiques comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont les mêmes que ceux décrits dans les derniers états financiers consolidés annuels.

Risques climatiques et environnementaux

Du fait de la nature de ses activités, l'exposition du Groupe aux conséquences du changement climatique est considérée comme limitée. Néanmoins, EssilorLuxottica porte une grande vigilance aux événements climatiques et prépare les mesures d'adaptation nécessaires afin de garantir la continuité des activités. Au premier semestre 2024, le Groupe a continué de progresser dans son approche de développement durable « *Eyes on the Planet* » telle que présentée dans les comptes consolidés 2023 du Groupe.

Le déploiement des initiatives du Groupe se traduit dans ses comptes au travers de charges et d'investissements opérationnels effectués au cours de la période ainsi que dans les engagements présentés par le Groupe. Par ailleurs, il a été pris en compte, le cas échéant, dans les estimations comptables formulées par la Direction dans la préparation de ces états financiers semestriels consolidés résumés.

Événements significatifs de la période

Point sur les marques sous licence

Comme annoncé en juillet 2023, un accord de licence mondial perpétuel octroie à EssilorLuxottica les droits d'utilisation exclusifs des marques déposées de Kodak pour les produits et services liés aux activités d'EssilorLuxottica est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Le principal versement effectué en exécution du contrat a été réalisé en janvier 2024 et les actifs correspondants ont été reconnus dans l'état de la situation financière consolidée (voir Note 9 - Goodwill et autres immobilisations incorporelles).

Par ailleurs, au cours du premier semestre, le Groupe a annoncé le renouvellement anticipé de son accord de licence pour la conception, la production et la distribution mondiale de montures de prescription et de lunettes de soleil sous les marques Michael Kors et Dolce&Gabbana. Les versements effectués en exécution de l'accord avec Dolce&Gabbana ont été réalisés au premier trimestre 2024 et les actifs correspondants ont été reconnus dans l'état consolidé de la situation financière (voir Note 12 - Autres actifs courants et non courants). La sortie de trésorerie relative à cette transaction est présentée dans le Tableau des flux de trésorerie consolidés sur la ligne Variation des autres créances et dettes opérationnelles.

De plus, le Groupe a également annoncé la signature d'un nouvel accord de licence exclusif pour la conception, la production et la distribution mondiale de lunettes Diesel. Cet accord, qui a pris effet le 18 juin 2024, se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2029, avec une option de renouvellement automatique pour cinq années supplémentaires. La première collection issue de cet accord sera lancée au premier trimestre 2025.

Distribution de dividendes

L'Assemblée Générale des actionnaires d'EssilorLuxottica du 30 avril 2024 a approuvé la distribution d'un dividende de 3,95 euros par action ordinaire au titre de l'exercice 2023. Les actionnaires ont pu choisir d'opter pour le versement du dividende en actions nouvellement émises au prix de 180,12 euros par action. A l'issue de la période d'option, 65 % des droits au dividende 2023 ont été exercés en faveur d'un paiement en numéraire, contre 34 % pour le dividende 2022 (Voir Tableau des flux de trésorerie consolidés et Note 14 - Capitaux propres).

Environnement macroéconomique et incertitudes géopolitiques

Le Groupe continue d'évoluer dans un environnement macroéconomique et géopolitique qui n'a pas significativement changé par rapport à celui présenté dans les comptes consolidés 2023 du Groupe et qui n'a pas généré d'effets matériels au premier semestre 2024.

Note 1 Nouvelles normes comptables

1.1 Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024

Le Groupe a appliqué les amendements suivants, adoptés par l'Union européenne et applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2024 :

- Amendements à IFRS 16 – Contrats de location (Obligation locative découlant d'une cession-bail) publiés le 22 septembre 2022, adoptés le 20 novembre 2023 et applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Amendements à IAS 1 – *Présentation des états financiers*, (Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (publié le 23 janvier 2020), Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d'entrée en vigueur (publié le 15 juillet 2020) et Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives en tant que passif courant ou non courant (publié le 31 octobre 2022)), adoptés le 19 décembre 2023 et applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Amendements à IAS 7 - *Tableau des flux de trésorerie* et IFRS 7 - *Instruments financiers : Informations à fournir : Ententes de financement de fournisseurs* (publiés le 25 mai 2023) adoptés le 16 mai 2024 et applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'application de ces amendements est sans impact matériel sur les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe.

1.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés, applicables aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2024 et non encore adoptés par le Groupe

Il n'y a pas de nouvelles normes ou de nouveaux amendements applicables aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2024 et déjà adoptés par l'Union européenne.

Note 2 Regroupements d'entreprises

Aucune acquisition matérielle n'a été réalisée au cours de la période. Les regroupements d'entreprises comptabilisés au cours de la période sont sans impact matériel sur l'état consolidé de la situation financière au 30 juin 2024, ainsi que sur l'état consolidé du résultat net et sur l'état consolidé des flux de trésorerie du premier semestre 2024.

Parmi les transactions comptabilisées au cours de la période, l'acquisition de Washin Optical Co, une enseigne japonaise d'optique comptant environ 70 magasins, annoncée par le Groupe le 9 avril 2024.

Aucune différence matérielle résultant des regroupements d'entreprises intervenus en 2023 n'a été constatée.

Note 3 Secteurs opérationnels

3.1 Information par secteur opérationnel

Le Groupe opère sur les deux segments suivants :

- le segment des solutions pour les professionnels ou **Professional Solutions (PS)** : représentant l'activité de gros du Groupe, c'est-à-dire la fourniture des produits et services aux opticiens indépendants, aux distributeurs, aux plateformes tierces d'e-commerce et aux grands réseaux de distribution opérant dans l'industrie de la santé visuelle et de la lunetterie ; et
- le segment de la vente directe aux consommateurs ou **Direct to Consumer (DTC)** : représentant les activités de vente de détail du Groupe, à savoir les produits et les services que le Groupe vend directement au consommateur final, que ce soit par le biais de son réseau de magasins traditionnels ou des canaux de distribution en ligne (e-commerce).

Les informations relatives aux autres activités du Groupe qui ne peuvent être présentées dans l'un ou l'autre de ces segments ont été présentées dans la catégorie « *Coûts centraux et autres* ». Il s'agit principalement des frais de siège ainsi que de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises lors de regroupements d'entreprises.

Les informations par secteur opérationnel pour le premier semestre 2024 ainsi que pour le premier semestre 2023 sont présentées comme suit :

Premier semestre 2024

En millions d'euros	Professional Solutions	Direct to Consumer	Coûts centraux et autres	Premier semestre 2024
Chiffre d'affaires	6 414	6 876	—	13 290
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises ^(a)	1 430	1 225	(189)	2 466
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises				(523)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL				1 943
Coût de l'endettement financier net				(79)
Autres produits / (charges) financiers				(2)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence				(1)
Impôts sur le résultat				(428)
RÉSULTAT NET				1 433
Acquisitions des immobilisations incorporelles et corporelles	343	243	5	591
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	(301)	(664)	(548)	(1 513)

(a) Le résultat des secteurs opérationnels *Professional Solutions* et *Direct to Consumer* est présenté comme si les deux secteurs opérationnels étaient deux activités verticales intégrées fonctionnant indépendamment l'une de l'autre (i.e. Le résultat du secteur opérationnel *Professional Solutions* provient du chiffre d'affaires réalisé avec des clients tiers uniquement, c'est-à-dire hors « marge de fabrication » dégagée sur le chiffre d'affaires intragroupe avec le secteur opérationnel *Direct to Consumer*. Le résultat du secteur opérationnel *Direct to Consumer* provient du produit des ventes, compte tenu du coût des biens achetés au secteur opérationnel *Professional Solutions* évalué au coût de fabrication, qui englobe la « marge de fabrication » correspondante à ces produits.).

Premier semestre 2023

En millions d'euros	Professional Solutions	Direct to Consumer	Coûts centraux et autres	Premier semestre 2023
Chiffre d'affaires	6 234	6 616	—	12 851
Résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises ^(a)	1 388	1 143	(175)	2 355
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans les regroupements d'entreprises				(523)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL				1 832
Coût de l'endettement financier net				(60)
Autres produits / (charges) financiers				(12)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence				(1)
Impôts sur le résultat				(322)
RÉSULTAT NET				1 437
Acquisitions des immobilisations incorporelles et corporelles	427	248	8	683
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	(280)	(628)	(555)	(1 463)

(a) Le résultat des secteurs opérationnels *Professional Solutions* et *Direct to Consumer* est présenté comme si les deux secteurs opérationnels étaient deux activités verticales intégrées fonctionnant indépendamment l'une de l'autre (i.e. Le résultat du secteur opérationnel *Professional Solutions* provient du chiffre d'affaires réalisé avec des clients tiers uniquement, c'est-à-dire hors « marge de fabrication » dégagée sur le chiffre d'affaires intragroupe avec le secteur opérationnel *Direct to Consumer*. Le résultat du secteur opérationnel *Direct to Consumer* provient du produit des ventes, compte tenu du coût des biens achetés au secteur opérationnel *Professional Solutions* évalué au coût de fabrication, qui englobe la « marge de fabrication » correspondante à ces produits.).

3.2 Informations par zone géographique

Les zones géographiques comportent l'**Amérique du Nord**, **EMEA** (c'est à dire l'Europe, dont la Turquie et la Russie, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique), l'**Asie-Pacifique**, et l'**Amérique latine**.

Le chiffre d'affaires est affecté aux zones géographiques en fonction du pays de résidence des clients.

Les informations par zone géographique se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
Amérique du Nord	5 973	5 888
EMEA	4 969	4 717
Asie-Pacifique	1 589	1 519
Amérique latine	759	727
CHIFFRE D'AFFAIRES	13 290	12 851

Les principaux pays dans lesquels le Groupe opère sont les États-Unis pour l'Amérique du Nord (chiffre d'affaires de 5 627 millions d'euros au premier semestre 2024, 5 529 millions d'euros au premier semestre 2023) et la France, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Irlande pour la zone EMEA (chiffre d'affaires cumulé de 2 179 millions d'euros au premier semestre 2024, 2 118 millions d'euros au premier semestre 2023).

Note 4 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
Produits vendus	12 211	11 849
Soins de la vue (vision care)	789	767
Examens de la vue et honoraires afférents	200	144
Produits des redevances	76	76
Sous-location	14	15
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	13 290	12 851

La ventilation du chiffre d'affaires au premier semestre 2024 par catégorie et selon les deux secteurs opérationnels du Groupe se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Professional Solutions	Direct to Consumer	Premier semestre 2024
Produits vendus	6 414	5 797	12 211
Soins de la vue (vision care)	—	789	789
Examens de la vue et honoraires afférents	—	200	200
Produits des redevances	—	76	76
Sous-location	—	14	14
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 414	6 876	13 290

La ventilation du chiffre d'affaires au premier semestre 2023 par catégorie et selon les deux secteurs opérationnels du Groupe se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Professional Solutions	Direct to Consumer	Premier semestre 2023
Produits vendus	6 234	5 615	11 849
Soins de la vue (vision care)	—	767	767
Examens de la vue et honoraires afférents	—	144	144
Produits des redevances	—	76	76
Sous-location	—	15	15
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 234	6 616	12 851

Pour les informations sur les actifs et passifs de contrat, voir la Note 12 - Autres actifs courants et non courants et la Note 17 - Autres passifs courants et non courants.

Note 5 Produits et charges opérationnels

5.1 Amortissements et pertes de valeur

Sur les six premiers mois de l'année 2024, les amortissements et pertes de valeur comptabilisés pour les immobilisations incorporelles, corporelles et pour le droit d'utilisation s'élèvent à 1 513 millions d'euros (1 463 millions d'euros au premier semestre 2023).

5.2 Frais de recherche et développement

Pour l'exercice clos au 30 juin 2024, les frais de recherche et développement s'élèvent à 309 millions d'euros (300 millions d'euros au premier semestre 2023).

5.3 Charges de personnel et paiements fondé sur des actions

Les charges de personnel s'élèvent à 4 325 millions d'euros (4 085 millions d'euros au premier semestre 2023) dont 89 millions d'euros de charges de paiement fondé sur des actions (79 millions d'euros au premier semestre 2023).

L'effectif à la date de clôture est le suivant :

Effectif à la clôture	30 juin 2024	31 décembre 2023
Amérique du Nord	43 701	44 051
EMEA	71 775	70 615
Asie-Pacifique	53 206	52 366
Amérique Latine	25 011	24 674
EFFECTIF TOTAL	193 693	191 706

5.4 Autres produits et charges

Les autres produits et charges se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
Plus et moins-values sur cessions d'activités ou d'actifs	(0)	(0)
Autres	(1)	16
AUTRES PRODUITS / (CHARGES)	(1)	15

Pour le premier semestre 2023, la ligne *Autres* du tableau ci-dessus inclut principalement des produits résultant des opérations de croissance externe du Groupe pour près de 14 millions d'euros.

Note 6 Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se décomposent comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
Intérêts sur dettes financières et dérivés associés	(68)	(48)
Intérêts sur dettes de loyer	(54)	(42)
Produits d'intérêts	42	29
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(79)	(60)
Produits des dividendes	2	1
Gains et pertes de change	5	(5)
Produits d'intérêt sur les créances de location	2	1
Autres	(11)	(10)
AUTRES PRODUITS / (CHARGES) FINANCIERS	(2)	(12)
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	(81)	(72)

Note 7 Impôts sur le résultat

L'impôt constaté dans le compte de résultat se décompose comme suit :

En millions d'euros	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
Impôt courant	(594)	(410)
Impôt différé	166	88
TOTAL IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	(428)	(322)

La charge d'Impôts sur le résultat est comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif attendu du Groupe pour l'ensemble de l'exercice, à l'exclusion de certains éléments significatifs considérés comme propres au premier semestre de l'exercice. Pour le premier semestre 2024, la charge d'Impôts sur le résultat comprend la reconnaissance de certains actifs d'impôts sur des pertes fiscales reportables dans le cadre de réorganisations d'activités intervenue sur la période et comptabilisée comme un élément propre à ce premier semestre.

Au premier semestre 2023, le Groupe avait travaillé avec des autorités fiscales compétentes sur la clarification de certains traitements fiscaux pour lesquels une *position fiscale incertaine* était reconnue dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2022 (en *Dettes d'impôts*). A la lumière des discussions ayant eu lieu avec des autorités fiscales, la *position fiscale incertaine* avait été réévaluée au 30 juin 2023 entraînant la comptabilisation d'un produit d'impôt de près de 111 millions d'euros dans le compte de résultat consolidé du premier semestre 2023.

Règles Pilier Deux

Les règles mondiales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition (règles GloBE ou Pilier Deux) ont été adoptées par la France à la fin de l'année 2023 et sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2024. L'application de ces règles Pilier Deux vise à assurer que les entreprises multinationales paient un montant minimum d'impôt sur le résultat provenant de chaque juridiction dans lesquelles elles opèrent grâce à la mise en place d'un système d'impôts complémentaires garantissant un taux effectif d'impôt minimum de 15 %.

Selon ces règles, EssilorLuxottica est considéré comme un groupe d'entreprises multinational pour lequel le modèle du Pilier Deux s'applique. Les charges d'impôts complémentaires qui résultent de l'application de Pilier Deux, déterminées sur la base d'un résultat estimé à fin d'année, sont, dans leur ensemble, non significatives et ont été reconnues dans la charge d'impôt courant du compte de résultat consolidé du premier semestre 2024.

D'autre part, le Groupe a appliqué l'exception obligatoire de la norme IAS 12 relative à la reconnaissance et à la communication d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés rattachés aux impôts sur le résultat relatifs aux règles du Pilier Deux.

Note 8 Résultat par action

Le résultat net servant de base au calcul du résultat par action s'élève à 1 365 millions d'euros (1 361 millions d'euros au premier semestre 2023), tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat de base par action s'élève à 452 082 248 pour le premier semestre 2024 (445 293 176 pour le premier semestre 2023).

<i>En millions d'euros</i>	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
Bénéfice net (perte nette) utilisé pour le calcul	1 365	1 361,00
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	452 082 248	445 293 176
RESULTAT NET PAR ACTION DE BASE (en euro)	3,02	3,06

Le nombre moyen d'actions servant au calcul du résultat dilué par action se décompose comme suit :

	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
Nombre moyen pondéré d'actions	452 082 248	445 293 176
Effet dilutif des options de souscription	82 691	98 041
Effet dilutif des attributions d'actions de performance	6 439 803	3 777 485
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS APRÈS DILUTION	458 604 742	449 168 702
RESULTAT NET PAR ACTION DILUE (en euro)	2,98	3,03

Au 30 juin 2024 :

- 158 334 actions de performance sont exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires car la condition de performance n'est pas remplie à cette date (2 819 965 au 30 juin 2023);
- 185 974 options de souscription sont exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires car leur valeur moyenne dépasse le cours moyen de l'action au cours de l'exercice, i.e. effet anti-dilutif (319 167 au 30 juin 2023).

Note 9 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

La variation du *goodwill* et des *autres immobilisations incorporelles* pour la période s'achevant au 30 juin 2024 se décompose comme suit :

En millions d'euros	Goodwill	Marques	Technologies	Relations clients	Autres	Total
Solde au 1^{er} janvier 2024						
Coût d'acquisition	30 265	6 471	2 891	6 673	3 102	49 401
Amortissements et pertes de valeur	—	(2 305)	(1 414)	(2 395)	(2 007)	(8 122)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2024	30 265	4 166	1 476	4 277	1 095	41 279
Acquisitions	—	0	0	—	151	151
Regroupements d'entreprises	51	2	—	—	2	54
Amortissements	—	(123)	(137)	(244)	(147)	(651)
Pertes de valeur	—	(0)	(0)	—	(1)	(1)
Cessions et actifs détenus en vue de leur vente	—	—	—	(0)	(1)	(1)
Écarts de conversion et autres ^(a)	399	42	1	65	6	513
TOTAL DES VARIATIONS	450	(79)	(136)	(179)	10	66
Solde au 30 juin 2024						
Coût d'acquisition	30 714	6 550	2 895	6 768	3 250	50 177
Amortissements et pertes de valeur	—	(2 463)	(1 554)	(2 670)	(2 145)	(8 833)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2024	30 714	4 087	1 341	4 098	1 104	41 344

(a) Incluant l'impact comptable résultant des conséquences comptables de l'hyperinflation sur les actifs non monétaires turcs.

Au premier semestre 2024, le *Goodwill* a augmenté de 450 millions d'euros, dont 399 millions d'euros résultants des effets de variation des taux de change de la période.

Dans l'ensemble, la variation des autres immobilisations incorporelles pour 384 millions d'euros s'explique principalement par les amortissements de la période à hauteur de 651 millions d'euros (significativement impactés par les charges d'amortissement résultant de la reconnaissance d'actifs incorporels suite à l'allocation du prix d'acquisition relatif au Rapprochement EL et à l'Acquisition GV), et par les effets des variations de taux de change, pour 114 millions d'euros, partiellement compensées par les acquisitions de la période à hauteur de 151 millions d'euros, principalement en licences, logiciels et plateformes informatiques.

9.1 Tests de dépréciation

9.1.1 Test de dépréciation du Goodwill

Le niveau le plus fin auquel le Goodwill est désormais suivi à des fins de gestion interne est :

- le secteur opérationnel lui-même pour l'activité Professional Solutions (PS) ;
- les activités Retail Sun et Retail Optical au sein du secteur opérationnel Direct to Consumer (DTC).

Le montant du *Goodwill* alloué à chaque groupe d'UGT est présenté dans le tableau suivant :

<i>En millions d'euros</i>	1^{er} janvier 2024	Variations	30 juin 2024
Professional Solutions	21 235	263	21 498
Direct to Consumer - Optical	7 685	133	7 818
Direct to Consumer - Sun	1 345	54	1 399
TOTAL	30 265	450	30 714

L'augmentation du premier semestre 2024 provient essentiellement des variations des devises étrangères (diminution de 399 millions d'euros) partiellement compensée par les impacts des regroupements de la période (augmentation de 51 millions).

Au 30 juin 2024, la Direction n'a pas identifié d'indicateurs de perte de valeur. Par conséquent aucun test de dépréciation n'a été réalisé dans le cadre de l'arrêté comptable semestriel. Le test de dépréciation annuel sur le goodwill sera réalisé dans le cadre de l'arrêté comptable annuel.

9.1.2 Test de dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Concernant les autres immobilisations incorporelles, des tests de dépréciation spécifiques ont été réalisés dès lors que le Groupe identifiait un indice de perte de valeur. Les pertes de valeurs ainsi reconnues sur la période sont immatérielles.

Note 10 Immobilisations corporelles

La variation des *Immobilisations corporelles* au titre du premier semestre 2024 se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Terrains, constructions et aménagements	Installations techniques, matériels et outillages	Autres	Total
Solde au 1^{er} janvier 2024				
Coût d'acquisition	3 794	4 408	2 587	10 789
Amortissements et pertes de valeur	(1 712)	(2 703)	(1 192)	(5 607)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2024	2 082	1 705	1 395	5 182
Acquisitions	62	85	292	440
Regroupements d'entreprises	14	1	1	16
Amortissements	(109)	(176)	(91)	(377)
Pertes de valeur	(2)	(5)	(3)	(10)
Cessions et actifs détenus en vue de leur vente	(2)	(7)	(1)	(10)
Écarts de conversion et autres ^(a)	234	123	(346)	11
TOTAL DES VARIATIONS	196	21	(148)	70
Solde au 30 juin 2024				
Coût d'acquisition	4 136	4 597	2 503	11 236
Amortissements et pertes de valeur	(1 858)	(2 871)	(1 256)	(5 985)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2024	2 278	1 726	1 247	5 252

(a) Inclut les transferts d'immobilisations corporelles en cours vers les autres immobilisations corporelles

Des tests de dépréciation spécifiques ont été réalisés dès lors que le Groupe identifiait des indicateurs de perte de valeur. Les pertes de valeur reconnues sur le semestre s'élèvent à 10 millions d'euros.

Note 11 Contrats de location

11.1 Droits d'utilisation

Le tableau ci-dessous détaille les impacts comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe suite à l'application d'IFRS 16. En particulier, le tableau montre la valeur nette comptable du droit d'utilisation du Groupe ainsi que les mouvements constatés sur le premier semestre 2024.

En millions d'euros	Magasins et autres constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Autres	Total
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2024	3 021	18	30	3 069
Acquisitions	683	2	15	699
Regroupements d'entreprises	15	—	—	15
Amortissements	(463)	(2)	(10)	(475)
Pertes de Valeur	—	—	—	—
Cessions et actifs classés comme destinés à être cédés	(2)	—	(0)	(2)
Écarts de conversion et autres	11	1	(0)	11
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2024	3 264	18	36	3 317

11.2 Maturité des dettes de loyer du Groupe

En millions d'euros	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	>5 ans	Total
DETTES DE LOYER	850	715	507	404	291	742	3 509

11.3 Charges liées aux contrats de location

Les charges liées aux contrats de location, comptabilisées au niveau du *Résultat opérationnel* se détaillent de la manière suivante :

En millions d'euros	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
Amortissement du droit d'utilisation	(475)	(460)
Charges locatives – contrats de courte durée	(7)	(7)
Charges locatives – actifs de faible valeur	(13)	(13)
Charges locatives – paiements de loyers variables	(293)	(294)
CHARGE TOTALE COMPTABILISÉE AU NIVEAU DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(789)	(774)

Note 12 Autres actifs courants et non courants

Les autres actifs courants et non courants au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024	31 décembre 2023
Placements en instruments de capitaux propres	389	324
Créances clients	143	97
Instruments dérivés	0	—
Créances sur contrats de location	76	75
Autres	399	308
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1 006	803
Créances sociales et fiscales	322	307
Avances versées sur commandes	124	116
Charges constatées d'avance	334	228
Instruments dérivés	27	12
Investissements court-terme	—	0
Créances sur contrats de location	18	17
Autres	497	525
AUTRES ACTIFS COURANTS	1 321	1 206

La ligne *Placements en instruments de capitaux propres* comprend principalement des participations ne donnant pas le contrôle dans plusieurs sociétés opérant dans le commerce de détail en optique et faisant l'objet d'une évaluation à la juste valeur par le biais des autres éléments résultat global.

La ligne *Autres* du poste *Autres actifs non courants* inclut principalement les avances de paiement de royalties non courantes, les dépôts de garanties. Cette ligne inclue également les actifs de contrat pour un montant total de 18 millions d'euros (17 millions d'euros au 31 décembre 2023). L'augmentation de la période provient essentiellement des avances de paiement de royalties effectuées dans le cadre du renouvellement de la licence Dolce&Gabbana (commentée dans le paragraphe *Événements significatifs de la période*).

La ligne *Autres* du poste *Autres actifs courants* comprend principalement les dépôts versés à des autorités publiques dans le cadre de procédures antitrust, pour un montant de 206 millions d'euros (voir Note 19 - Engagements et passifs éventuels, paragraphe 19.2 *Litiges et passifs éventuels*). Les actifs de contrat inclus dans cette ligne s'élèvent à 17 millions d'euros (16 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Note 13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024	31 décembre 2023
Disponibilités et dépôts bancaires	1 953	1 663
Dépôts à terme	195	872
Fonds monétaire	17	23
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	2 165	2 558

Note 14 Capitaux propres

14.1 Nombre d'actions

La variation du nombre d'actions entre le 1^{er} janvier et le 30 juin des années 2024 et 2023 se décompose comme suit :

<i>En nombre d'actions</i>	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
NOMBRE D'ACTIONS AU 1^{ER} JANVIER	453 847 215	447 688 233
Dividende en actions	3 457 244	5 909 082
Exercice d'options de souscription ^(a)	16 291	15 150
NOMBRE D'ACTIONS AU 30 JUIN	457 320 750	453 612 465

(a) Incluant 2 459 actions livrées mais non encore constatées au 30 juin 2024 (15 150 actions au 30 juin 2023),

14.2 Capital social et primes d'émission

Le capital social de la Société s'élève à 82 millions d'euros au 30 juin 2024, composé de 457 320 750 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 0,18 euro (82 millions d'euros au 31 décembre 2023, composé de 453 847 215 actions ordinaires).

Les variations du capital social et des primes d'émission (émission d'actions ordinaires) sont présentées ci-dessous.

<i>En nombre d'actions / millions d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital social	Primes d'émission
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER	453 847 215	82	22 882
Dividendes en actions	3 457 244	1	622
Emissions d'actions réservées aux salariés	—	—	—
Exercice d'options de souscription	16 291	0	2
SITUATION AU 30 JUIN	457 320 750	82	23 506

14.3 Actions propres

Au 30 juin 2024, le Groupe détenait 1 748 676 actions propres, d'une valeur de 304 millions d'euros (1 803 854 actions propres au 31 décembre 2023 pour 312 millions d'euros).

Entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2024, aucun programme de rachat d'actions n'a été initié par la Société.

14.4 Report à nouveau et autres réserves

Le montant du *Report à nouveau et des autres réserves* s'élève à 13 732 millions d'euros au 30 juin 2024 (13 087 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Les principaux impacts comptabilisés sur la période sont relatifs à l'affectation du bénéfice net part du Groupe de l'exercice 2023 (augmentation de 2 289 millions d'euros) partiellement compensée par la distribution du dividende au titre de 2023 telle que décrite dans le paragraphe ci-après (1 786 millions d'euros), aux charges sur paiement en actions comptabilisées sur la période (augmentation de 71 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023), aux livraisons d'actions propres dans le cadre des plans de rémunération en actions (diminution de 9 millions d'euros), aux transactions sur les participations ne donnant pas le contrôle (diminution de 83 millions d'euros) ainsi qu'aux traitements comptables liés à la situation d'hyperinflation en Turquie (augmentation de 98 millions d'euros) sachant que l'impact sur le compte de résultat n'est pas significatif. Ces impacts sont calculés sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation publié par l'Institut turc de la statistique.

14.5 Dividendes

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires d'EssilorLuxottica du 30 avril 2024 a approuvé la distribution d'un dividende de 3,95 euros par action ordinaire au titre de l'année 2023. L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires a décidé de donner aux actionnaires la possibilité de recevoir leur dividende en actions nouvellement émises au prix de 180,12 euros par action (dit dividende en actions). Ce prix correspond à 90 % de la moyenne des cours d'ouverture cotés sur Euronext Paris sur les vingt jours de bourse précédant la date de l'Assemblée Générale diminuée du montant du dividende à distribuer au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ce total étant arrondi au centime d'euro supérieur.

A l'issue de la période d'option le 28 mai 2024, 157 650 962 droits à dividende ont été exercés en faveur du paiement du dividende 2023 en actions. En conséquence, une distribution totale de dividende a été comptabilisée sur la période pour 1 786 millions d'euros :

- 3 457 244 actions nouvelles EssilorLuxottica ont été émises et livrées, représentant une distribution de dividende de 623 millions d'euros ; et
- 1 163 millions d'euros versés en numéraire aux actionnaires n'ayant pas opté pour le dividende en actions.

Le dividende en actions ainsi que celui en numéraire ont été payés le 3 juin 2024. Ce même jour, les actions nouvelles EssilorLuxottica ont été admises aux négociations sur Euronext Paris. Les actions ordinaires nouvelles remises en paiement du dividende confèrent les mêmes droits que les actions anciennes et portent jouissance courante, c'est-à-dire qu'elles donnent droit à toute distribution mise en paiement à compter de leur émission.

Au cours du premier semestre 2023, un dividende final de 3,23 euros par action avait été versé aux actionnaires le 7 juin 2023 pour un montant total de 1 438 millions d'euros, dont 487 millions d'euros en numéraire et 951 millions d'euros en actions (dividende en actions).

Le dividende total distribué aux actionnaires détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle au cours du premier semestre 2024 s'élève à 61 millions d'euros (63 millions d'euros au cours de la même période en 2023).

14.6 Participations ne donnant pas le contrôle

Les capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle s'élèvent à 603 millions d'euros au 30 juin 2024 et 653 millions d'euros au 31 décembre 2023.

La variation des participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

En millions d'euros	2024
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2024	653
Résultat global total de l'exercice	60
Variations du périmètre de consolidation et des participations ne donnant pas le contrôle	(49)
Acquisition de filiales avec des participations ne donnant pas le contrôle	—
Acquisition de parts d'intérêts sans modification de contrôle	(13)
Autres variations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle	(36)
Dividendes distribués	(61)
SITUATION AU 30 JUIN 2024	603

Note 15 Dettes financières, incluant les dettes de loyer

Les dettes financières s'élèvent à 11 923 millions d'euros au 30 juin 2024 (11 656 millions d'euros au 31 décembre 2023).

La variation des dettes financières au titre du semestre clos le 30 juin 2024 se décompose comme suit :

En millions d'euros	Solde au 1 ^{er} janvier 2024	Variation des flux de financement ^(a)	Variations de périmètre	Écarts de conversion	Autres mouvements ^(b)	Solde au 30 juin 2024
Dettes financières non courantes	6 559	2	0	3	(1 495)	5 069
Dettes de loyer non courantes	2 399	—	12	24	225	2 659
TOTAL DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME	8 958	2	12	27	(1 270)	7 728
Dettes financières courantes	1 858	(32)	17	18	1 484	3 345
Dettes de loyer courantes	841	(464)	0	4	468	850
TOTAL DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	2 698	(496)	18	22	1 952	4 195
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	11 656	(494)	30	49	682	11 923

(a) Le montant total des variations de flux de financement correspond aux montants identifiés dans le tableau des flux de trésorerie consolidés aux postes *Émissions d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme, Remboursements d'obligations, de placements privés et d'autres dettes financières à long terme, Variations des autres dettes financières (à court et long terme)* et *Remboursements du principal des dettes de loyers*.

(b) La colonne « Autres mouvements » inclut notamment les intérêts payés comptabilisés dans les *Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles* du tableau des flux de trésorerie consolidés. Elle comprend également les reclassements entre non courant et courant.

Le Groupe contracte des dettes financières à long terme pour financer ses activités à moyen/long terme, ainsi que ses acquisitions. L'augmentation globale de la dette financière de 267 millions d'euros est principalement liée à une hausse des divers Commercial paper pour un montant de 1 303 millions d'euros (valeur nominale) et des dettes de loyer pour 270 millions d'euros compensée en grande partie par les remboursements de trois Eurobonds pour un montant total de 1 300 millions d'euros (valeur nominale) arrivés à échéance entre janvier et avril 2024.

15.1 Dettes financières non courantes

Les dettes financières non courantes du Groupe au 30 juin 2024 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024	31 décembre 2023	Valeur nominale	Devise	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission jj/mm/aaaa	Échéance jj/mm/aaaa
Eurobond (a)	989	989	1 000	EUR	0,75 %	27/11/2019	27/11/2031
Eurobond (b)	1 245	1 245	1 250	EUR	0,50 %	05/06/2020	05/06/2028
Eurobond (a)	1 492	1 491	1 500	EUR	0,38 %	27/11/2019	27/11/2027
Placement privé américain	91	88	100	USD	2,65 %	05/01/2017	05/01/2027
Eurobond (b)	1 248	1 247	1 250	EUR	0,38 %	05/06/2020	05/01/2026
Eurobond (a)(c)	—	1 496	1 500	EUR	0,13 %	27/11/2019	27/05/2025
Autre	3	3					
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	5 069	6 559					

(a) Ces lignes se rapportent à l'Émission Obligataire de 5 milliards d'euros effective au 27 novembre 2019.

(b) Ces lignes se rapportent à l'Émission Obligataire de 3 milliards d'euros effective au 5 juin 2020.

(c) Reclassé en *Dettes financières courantes*.

Au 30 juin 2024, les dettes financières non courantes ont diminué de 1 490 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023, essentiellement du fait du reclassement de dettes financières non courantes à dettes financières courantes d'un Eurobond de 1 500 millions d'euros (valeur nominale) et arrivant maintenant à échéance dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Les accords de crédit de la Société comportent certains covenants bancaires (pour plus de détails, voir la Note 18 - Instruments financiers et gestion des risques), que la Société respecte intégralement au 30 juin 2024.

15.2 Dettes financières courantes

Au 30 juin 2024, les dettes financières courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024	31 décembre 2023	Valeur nominale	Devise	Taux d'intérêt nominal	Date d'émission jj/mm/aaaa	Échéance jj/mm/aaaa
Eurobond (a)(b)	1 498	—	1 500	EUR	0,13 %	27/11/2019	27/05/2025
Eurobond (d)	—	299	300	EUR	2,38 %	09/04/2014	09/04/2024
Eurobond (d)	—	501	500	EUR	2,63 %	10/02/2014	10/02/2024
Eurobond (c)(d)	—	500	500	EUR	0,25 %	05/06/2020	05/01/2024
Commercial paper (d)	1 755	452	500	USD	5,42 %		
Autre (d)	92	106					
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES COURANTES	3 345	1 858					

(a) Reclassé en *Dettes financières non courantes*.

(b) Ces lignes se rapportent à l'Émission Obligataire de 5 milliards d'euros effective au 27 novembre 2019.

(c) Cette ligne se rapporte à l'Émission Obligataire de 3 milliards d'euros effective au 5 juin 2020.

(d) Les variations par rapport aux positions au 31 décembre 2023 sont présentées sur la ligne *Variation des autres dettes financières (à court et long terme)* du tableau de flux de trésorerie consolidés de la période clôturée au 30 juin 2024.

Les autres dettes financières courantes correspondent à des concours bancaires courants, découverts et intérêts courus, et s'élèvent à 92 millions d'euros au 30 juin 2024 (106 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Les principales variations des dettes financières courantes sont principalement liées au remboursement de trois Eurobonds et de divers *Commercial Paper* ainsi qu'au reclassement de dettes financières non courantes à dettes financières courantes comme mentionné plus haut.

15.3 Endettement financier net

L'Endettement financier net du Groupe au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 se décompose comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024	31 décembre 2023
Dettes financières non courantes	5 069	6 559
Dettes financières courantes	3 345	1 858
TOTAL PASSIFS	8 414	8 417
Investissements court-terme ^(a)	—	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 165)	(2 558)
TOTAL ACTIFS	(2 165)	(2 558)
Instruments dérivés sur les dettes financières (couverture de juste valeur)	—	(0)
ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES DE LOYER	6 249	5 859
Dettes loyer courantes et non courantes	3 509	3 239
ENDETTEMENT FINANCIER NET	9 758	9 098

(a) Comme décrit en Note 12 - Autres actifs courants et non courants.

Note 16 Provisions (courantes et non courantes)

Les provisions au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024	31 décembre 2023
Provisions pour garanties et retours	129	135
Provisions pour contentieux	137	134
Provisions auto-assurance	28	28
Provisions pour restructurations et autres risques	239	282
TOTAL PROVISIONS	533	578
<i>dont provisions courantes</i>	<i>309</i>	<i>345</i>
<i>dont provisions non courantes</i>	<i>224</i>	<i>234</i>

La variation des provisions sur le premier semestre 2024 se décompose comme suit :

En millions d'euros	Garanties et retours	Contentieux	Auto-assurance	Restructurations et autres risques	Total
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2024	135	134	28	282	578
Dotations de la période	29	9	15	49	102
Utilisation de l'exercice et reprises	(37)	(2)	(15)	(93)	(147)
Écarts de conversion	0	2	1	(1)	2
Regroupements d'entreprises	(0)	—	—	—	(0)
Autres mouvements	2	(5)	(1)	2	(3)
TOTAL DES VARIATIONS	(6)	3	(0)	(43)	(46)
SOLDE AU 30 JUIN 2024	129	137	28	239	533
<i>dont provisions courantes</i>	<i>104</i>	<i>58</i>	<i>11</i>	<i>136</i>	<i>309</i>
<i>dont provisions non courantes</i>	<i>25</i>	<i>79</i>	<i>17</i>	<i>103</i>	<i>224</i>

Les provisions (courantes et non courantes) ont diminué de 46 millions d'euros. La dotation de la période, de 102 millions d'euros, est contrebalancée par les utilisations et reprises pour environ 147 millions d'euros et les autres mouvements pour environ (3) millions d'euros (y compris les effets des fluctuations des devises étrangères).

Note 17 Autres passifs courants et non courants

Les soldes des autres passifs courants et non courants au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 se décomposent comme suit :

En millions d'euros	30 juin 2024	31 décembre 2023
Dettes sur options de rachat de minoritaires long terme	3	70
Dettes fournisseurs et autres dettes liées aux immobilisations financières	15	15
Instruments dérivés	1	1
Autres	29	36
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	48	123
Dettes sur options de rachat de minoritaires court terme	339	306
Dettes liées aux investissements financiers à court terme	20	32
Charges de personnel, cotisations sociales, TVA et autres dettes d'impôt	1 387	1 390
Primes et escomptes	430	555
Dettes avec prolongation des délais de paiement	440	490
Instruments financiers dérivés	15	27
Autres	878	955
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS (a)	3 509	3 756

(a) La valeur comptable des Autres passifs financiers est présumée approchée la juste valeur en raison de leur date échéance inférieure à un an.

L'augmentation des dettes sur options de rachat de minoritaires court terme provient de l'effet combiné des réévaluations de l'année et du reclassement, de autres passifs non courants à passifs courants, des options de rachat qui peuvent être maintenant exercées dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Dans le tableau ci-dessus, la ligne *Dettes avec prolongation des délais de paiement* fait référence au solde dû aux fournisseurs ayant choisi, sur une base volontaire, d'adhérer à des contrats d'agents payeurs avec des institutions financières mis en place par le Groupe. Ces contrats permettent aux fournisseurs du Groupe, à leur seule discrétion, de vendre leurs créances dues par le Groupe, sans possibilité de recours, à un taux d'intérêt reflétant la notation de crédit du Groupe.

Dans le cadre de ces programmes, aucune garantie n'est fournie par le Groupe ou une de ses filiales et le Groupe n'a aucun intérêt économique dans la décision d'un fournisseur de participer à ces programmes, ni de relation financière directe avec les établissements financiers. Les fournisseurs ayant choisi d'intégrer ce programme de financement ont permis au groupe de bénéficier d'une prolongation des délais de paiement de leurs dettes vis-à-vis de ces fournisseurs sans aucune contrepartie. Comparé aux délais de paiement habituels qui s'appliquent au Groupe dans les différentes régions dans lesquelles il opère, ces délais peuvent être étendues sur des durées allant de 60 à 120 jours.

La Direction n'a pas identifié de risques de liquidité supplémentaires venant de ce programme.

Au 30 juin 2024, les montants dus aux fournisseurs participant à des programmes de financement inclus dans les *Autres passifs courants* (ligne *Dettes avec prolongation des délais de paiement*) s'élèvent à hauteur de 440 millions d'euros (490 millions d'euros au 31 décembre 2023). Ces dettes sont similaires à des dettes fournisseurs en termes de nature et de fonction, sachant qu'elles sont relatives au cycle de fonctionnement normal du Groupe. Au 30 juin 2024, pour l'ensemble du Groupe, près de 70 % de l'encours a été encaissé par les fournisseurs dans le cadre de ces contrats d'agents payeurs.

Les flux de trésorerie liés à ces dettes sont classés comme résultant des activités opérationnelles (ligne *Variations des autres créances et dettes opérationnelles* du tableau des flux de trésorerie).

Les lignes *Autres* des postes *Autres passifs non courants* et *Autres passifs courants* incluent les dettes contractuelles pour un montant total de, respectivement, 15 millions d'euros et 202 millions d'euros (15 millions d'euros et 209 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Note 18 Instruments financiers et gestion des risques

Les résultats du Groupe sont exposés aux risques et incertitudes présentés dans les comptes consolidés 2023. L'évaluation de ces risques n'a pas changé au cours du premier semestre 2024 et aucun nouveau risque n'a été identifié à la date de publication du présent rapport.

18.1 Instruments financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée

En millions d'euros	Notes	Total 30 juin 2024	Actifs financiers / (passifs) – évalués à la juste valeur par le biais du résultat	Participations – juste valeur par le biais des éléments du résultat global	Actifs financiers / (passifs) au coût amorti	Autres passifs financiers	Instruments dérivés qualifiés comme instruments de couverture
Placements en instruments de capitaux propres	12	389	—	389	—	—	—
Créances clients	18.2.2	93	—	—	93	—	—
Créances sur contrats de location (<i>courantes et non courantes</i>)	12	3 493	—	—	3 493	—	—
Créances sociales et fiscales	12	322	—	—	322	—	—
Avances versées sur commandes	12	124	—	—	124	—	—
Autres instruments financiers (<i>hors instruments dérivés</i>) ^(a)	12	41	0	(0)	41	—	—
Instruments financiers dérivés	12	28	26	—	—	—	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	2 165	17	—	2 148	—	—
INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS		6 654	43	389	6 220	—	1
Dettes financières non courantes	15	5 069	—	—	5 069	—	—
Autres passifs financiers non courants (<i>hors instruments dérivés</i>) ^(b)	17	33	10	—	19	3	—
Dettes financières courantes	15	3 345	—	—	3 345	—	—
Dettes fournisseurs		2 577	—	—	2 577	—	—
Autres passifs financiers courants (<i>hors instruments dérivés</i>) ^(c)	17	359	20	—	0	339	—
Instruments financiers dérivés	17	16	10	—	—	—	6
INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS		11 397	40	—	11 009	342	6

(a) Les Autres instruments financiers comprennent essentiellement des dépôts de garantie et prêts octroyés. Ils sont présentés en catégorie *Autres* parmi les Autres actifs courants et non-courants (Voir Note 12 - Autres actifs courants et non courants)

(b) Hors passifs de contrat IFRS 15.

(c) Hors charges de personnel, cotisations sociales, TVA et autres impôts indirects à payer, primes et décotes, passifs courants et passifs de contrat au sens d'IFRS 15.

La valeur comptable des actifs et des passifs comptabilisés au coût amorti est proche de leur juste valeur à l'exception des dettes financières non courantes pour lesquelles la juste valeur est égale à 4 636 millions d'euros (6 559 millions d'euros au 31 décembre 2023).

18.2 Risques de contrepartie

18.2.1 Risques de crédit lié à la gestion des ressources financières

Le Groupe est exposé à un risque de contrepartie, c'est-à-dire au risque qu'une banque manque à ses obligations contractuelles (placements à court terme, instruments de couverture ou lignes de crédit), ce qui induirait une perte financière pour le Groupe.

À la connaissance du Groupe, aucune perte potentielle induite par l'incapacité des contreparties susmentionnées à s'acquitter de leurs obligations contractuelles n'a été comptabilisée au cours de la période.

18.2.2 Risques de crédit liés aux contreparties commerciales

Le Groupe assure la gestion localement et le suivi du risque de crédit de manière centralisée. Une partie de son chiffre d'affaires est toutefois réalisée directement auprès des consommateurs, ce qui n'expose pas le Groupe à un risque de crédit.

Le risque de crédit du Groupe n'est pas fortement concentré et, dans tous les cas, le Groupe dispose de procédures adéquates pour s'assurer que ses ventes de produits et de services sont effectuées à des clients qu'il estime fiables au vu de leur situation financière et de son expérience passée. Des limites de crédit sont fixées en tenant compte de l'évaluation, interne et externe, de la solvabilité des clients. L'utilisation des limites de crédit est régulièrement contrôlée au moyen de procédures automatiques.

Au 30 juin 2024, les créances clients échues non dépréciées s'élevaient à 142 millions d'euros (300 millions d'euros fin 2023).

En millions d'euros	30 juin 2024	31 décembre 2023
Créances clients à moins d'un an ^(a)	3 351	2 936
Créances clients à plus d'un an ^(b)	143	97
dont :		
<i>créances clients non échues</i>	3 027	2 734
<i>créances clients échues</i>	142	300

(a) Au poste *Créances clients* de l'état de la situation financière consolidée.

(b) Au poste *Autres actifs non courants* de l'état de la situation financière consolidée.

18.3 Risques de liquidité

Les activités du Groupe l'exposent au risque que ses sources de liquidité se révèlent insuffisantes pour couvrir ses besoins de financement. Le Groupe vise à disposer d'un approvisionnement permanent en liquidité pour assurer son indépendance et sa croissance. Sa politique de financement repose sur la diversification des sources de financement, sur le recours à des financements à moyen et long terme, sur un étalement de l'échéance de ses dettes dans le temps et sur la mise en place de lignes de crédit bancaire confirmées.

Au 30 juin 2024, l'essentiel des financements à long terme et des lignes de crédit du Groupe était concentré sur EssilorLuxottica, qui assure ensuite le refinancement des filiales. Certaines sociétés peuvent toutefois avoir à apprécier l'opportunité de se financer localement, lorsque les financements intragroupes ne sont pas envisageables au regard de la réglementation locale.

Au 30 juin 2024, le Groupe disposait de 2 257 millions d'euros de lignes de crédit confirmées auprès d'établissements bancaires de premier plan. Le tirage sur ces lignes ne fait l'objet d'aucun covenant. Au 30 juin 2024, aucune de ces lignes n'avait été utilisée.

EssilorLuxottica a reçu les notations de crédit suivantes :

	Long terme	Court terme	Perspectives	Date d'effet
Moody's	A2	P-1	Stable	27 septembre 2023
Standard & Poor's	A	A-1	Stable	13 avril 2023

La répartition de l'Endettement financier net (hors dettes de loyer) et des lignes de crédit disponibles du Groupe par échéance contractuelle au premier semestre 2024 se décompose comme suit :

En millions d'euros	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	>5 ans	Total
Obligations	1 498	1 248	—	2 737	—	989	6 472
Billets de trésorerie	1 755	—	—	—	—	—	1 755
Prêts bancaires	16	0	—	—	—	—	16
Placement privé	—	—	91	—	—	—	91
Comptes créditeurs de banques	24	—	—	—	—	—	24
Autres dettes	51	3	0	0	—	—	55
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	3 345	1 251	91	2 738	—	989	8 414
Investissements court-terme	0	—	—	—	—	—	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 165)	—	—	—	—	—	(2 165)
Instruments dérivés sur les dettes financières (couverture de juste valeur)							0
ENDETTEMENT FINANCIER NET (HORS DETTES DE LOYER)	1 180	1 251	91	2 738	—	989	6 249
Crédits syndiqués disponibles	—	—	—	1 750	—	—	1 750
Crédits bancaires bilatéraux disponibles	—	250	—	—	257	—	507
Financement relais disponible	—	—	—	—	—	—	—

La ventilation de la dette nominale brute (c'est-à-dire la valeur nominale) par échéance contractuelle au 30 juin 2024 se décompose comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	>5 ans	Total
Obligations	1 515	1 274	19	2 769	8	1 023	6 608
Billets de trésorerie	1 755	—	—	—	—	—	1 755
Prêts bancaires	16	0	—	—	—	—	16
Placement privé	1	2	96	—	—	—	99
Comptes créditeurs de banques	24	—	—	—	—	—	24
Autres dettes	55	3	0	0	—	—	58
DETTE NOMINALE BRUTE	3 367	1 279	115	2 769	8	1 023	8 561

Certains des accords de financement du Groupe (voir la Note 15 - Dettes financières, incluant les dettes de loyer) comportent des clauses de sûreté négative et covenants bancaires, comme stipulé dans les accords concernés.

Les covenants bancaires exigent du Groupe de respecter certains ratios financiers. La plus importante de ces clauses a fixé un plafond pour les ratios excédent brut d'exploitation/charges financières et dette prioritaire/total actifs consolidés.

Si le Groupe ne respectait pas les ratios susmentionnés, il pourrait se trouver contraint de rembourser la totalité de la dette restant à payer s'il ne corrigeait pas la situation dans les délais stipulés par l'accord applicable.

Le Groupe vérifie le respect de ces covenants à la fin de chaque semestre. Au 30 juin 2024, il en respecte l'intégralité.

18.4 Risques sur les matières premières

Les activités du Groupe l'exposent à la volatilité des prix de l'énergie, du gaz et des matières premières. En conséquence, le Groupe a conclu des accords et mis en place des instruments financiers de couverture afin de sécuriser ses coûts d'approvisionnement en énergie et en matières premières.

Note 19 Engagements et passifs éventuels

19.1 Engagements

Les engagements sont présentés dans la Note 26 - Engagements et passifs éventuels des états financiers consolidés 2023.

Il n'y a pas eu de changement significatif en ce qui concerne le montant ou la nature de ces engagements entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024.

19.2 Litiges et passifs éventuels

19.2.1 Pratiques anticoncurrentielles

Enquêtes de l'Autorité de la concurrence française

Essilor

En juillet 2014, le service d'investigation de l'Autorité de la concurrence en France a effectué des visites inopinées auprès des entités Essilor en France et d'autres acteurs de l'industrie des verres ophtalmiques impliqués dans la vente en ligne de verres ophtalmiques. Dans le cadre de cette enquête, une sanction de 81 millions d'euros a été prononcée le 6 octobre 2022 à l'encontre d'Essilor International (dont 15 millions d'euros solidairement avec EssilorLuxottica) pour discrimination envers les *pure-players* de la vente en ligne et protection des distributeurs physiques dans le cadre de la commercialisation de certains verres de prescription spécifiques.

EssilorLuxottica conteste fermement la décision de l'Autorité de la concurrence et a fait appel de cette décision le 23 novembre 2022, toujours confiant dans sa capacité à prouver que la décision de l'Autorité est infondée. En conséquence, la Direction (après consultation de ses conseils juridiques externes), considère le risque d'une sortie finale de ressource comme non probable et aucune provision n'a donc été constituée.

Le 15 février 2023, 81 millions d'euros ont été versés à l'administration en France dans l'attente de la décision en appel qui est attendue dans les 12 prochains mois. Ce décaissement est considéré comme le paiement d'une avance à une autorité administrative dans le cadre de la procédure (voir Note 12 - Autres actifs courants et non courants).

Luxottica

Suite à de longues procédures contre Luxottica, le Groupe a été condamné par l'Autorité de la concurrence en France à une amende de 125 millions d'euros le 22 juillet 2021 pour pratiques anticoncurrentielles. Le Groupe a fait appel de cette décision le 10 septembre 2021 et reste confiant d'être en mesure de prouver que la décision n'est fondée ni en droit ni en fait. Ainsi, la Direction (après consultation de ses conseils juridiques externes) continue à considérer le risque d'une sortie finale de ressource comme non probable et aucune provision n'a donc été constituée.

Le 14 décembre 2021, 125 millions d'euros avaient été transférés à l'administration en France. Ce décaissement a été considéré comme le paiement d'une avance à une autorité administrative dans le cadre de la procédure en cours et a été comptabilisé comme tel. La décision de la cour d'appel relative à cette affaire étant attendue dans les 12 mois, cette avance est classée en *Actifs non financiers courants* (voir Note 12 - Autres actifs courants et non courants).

Autorité de la concurrence en Turquie

À la suite d'une enquête ouverte en 2021, le Groupe a été condamné par l'Autorité de la concurrence turque à une amende de 492 millions de livre turque le 18 août 2023 pour violation de son contrat d'exclusivité et regroupement abusif. EssilorLuxottica est en désaccord avec l'Autorité de la concurrence turque et fera appel de sa décision, confiant d'être en mesure de démontrer que cette décision n'est pas fondée.

Autres enquêtes

Le Groupe fait également l'objet d'une enquête initiée en 2022 par les autorités en charge de la concurrence en Grèce sur des pratiques commerciales locales.

Par ailleurs, aux États-Unis, la *Federal Trade Commission* a récemment émis une demande d'informations (*Civil Investigative Demand*) auprès de filiales du Groupe relatives à leur activité dans le secteur de l'optique.

Le Groupe collabore avec les autorités compétentes dans le cadre de ces enquêtes en cours.

19.2.2 Actions de Groupe

En 2023, un accord a été conclu afin de régler une action de groupe dans laquelle une filiale américaine de la Société est la défenderesse. Ce règlement reste en attente d'une validation finale par le Tribunal. En conséquence, le Groupe a réévalué sa provision (voir Note 16 - Provisions (courantes et non courantes)). Le montant de cette transaction est en partie pris en charge par une compagnie d'assurance (voir Note 12 - Autres actifs courants et non courants).

Par ailleurs, certaines entités du Groupe EssilorLuxottica, principalement aux États-Unis et au Canada, font l'objet d'actions de groupe (*class actions*) ou d'actions de groupe putatif (*putative class actions*) devant les tribunaux fédéraux et de certains États sur la base d'allégations d'élimination de la concurrence, de fixation des prix, de publicité mensongère et trompeuse, de fausses déclarations, de réclamations au titre de la garantie, de contrôle illicite des optométristes et de violation de la sécurité des données. Il s'agit, entre autres, d'actions de groupe putatif déposées au deuxième semestre 2023 devant les tribunaux fédéraux américains pour des allégations de fixation des prix et de monopole. Les entités concernées contestent le bien-fondé de ces actions.

19.2.3 Litiges fiscaux

EssilorLuxottica est impliqué dans plusieurs litiges fiscaux, au titre desquels le Groupe a d'ores et déjà comptabilisé des provisions.

19.2.4 Autres procédures en cours

Shamir Optical, une filiale américaine de la Société fait l'objet d'une enquête de la part des autorités fédérales américaines (*Department of Justice*) à propos de certaines activités promotionnelles.

De plus, EssilorLuxottica et ses filiales font l'objet d'actions en justice dans diverses autres procédures juridiques survenues dans le cours ordinaire de leurs activités. EssilorLuxottica conteste le bien-fondé de ces procédures, dans lesquelles elle a fermement l'intention de faire valoir ses droits.

À la fin du premier semestre 2024, ces autres procédures en cours et connues du Groupe ne devraient pas impacter significativement sa situation financière ni son résultat.

Note 20 Transactions avec des parties liées

Les principales parties liées sont :

- les membres du Conseil d'administration d'EssilorLuxottica et leur entourage proche ;
- les sociétés sur lesquelles les membres du Conseil d'administration, les principaux dirigeants ou leur entourage exercent le contrôle ou une influence notable ;
- les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence significative ; et
- les sociétés qui exercent un contrôle sur le Groupe.

De plus, comme Delfin S.à r.l. est la maison-mère d'EssilorLuxottica, les parties liées de la Société comprennent également les parties liées de la société Delfin.

Les transactions entre le Groupe et ses parties liées sont de nature commerciale et ces transactions sont conclues dans des conditions de marché dans le cadre des activités commerciales courantes normales, sans variation significative par rapport à l'année précédente.

Note 21 Événements postérieurs à la clôture

EssilorLuxottica signe un accord avec VF Corporation pour l'acquisition de Supreme®

EssilorLuxottica, et VF Corporation, un leader mondial de l'habillement, des chaussures et des accessoires « lifestyle », ont annoncé le 17 juillet 2024 la signature d'un accord en vue de l'acquisition par EssilorLuxottica de la marque Supreme® auprès de VF, pour un montant total de 1,5 milliard de dollars comptants. Supreme® exerce ses activités principalement en ligne et opère un réseau de 17 magasins aux États-Unis, en Asie et en Europe.

Parfaitement en ligne avec le parcours d'innovation et de développement EssilorLuxottica, cette acquisition offre au Groupe un accès direct à de nouveaux publics, modes d'expression et approches créatives. Avec sa signature unique, son approche commerciale directe et son expérience client propre – un modèle que le Groupe souhaite préserver – Supreme® aura toute sa place au sein du portefeuille Groupe de marques propres, tout en complétant celui des marques sous licence. La marque sera idéalement positionnée pour tirer parti de l'expertise, des compétences et de la plateforme opérationnelle du Groupe.

La cession devrait être finalisée avant la fin de 2024, sous réserve des approbations réglementaires et autres conditions usuelles.

EssilorLuxottica signe un accord pour l'acquisition d'une participation majoritaire dans Heidelberg Engineering

EssilorLuxottica et Heidelberg Engineering ont annoncé le 17 juillet 2024 la signature d'un accord pour l'acquisition d'une participation de 80 % dans Heidelberg Engineering, une société allemande spécialisée dans les technologies de diagnostic et de visualisation chirurgicale numérique ainsi que dans les solutions informatiques de santé au service de l'ophtalmologie médicale. S'appuyant sur l'expertise historique d'EssilorLuxottica dans la conception et la fabrication d'instruments et de solutions de santé visuelle pour les professionnels de la vue, cet accord marque une nouvelle étape de la stratégie du Groupe et de son parcours med-tech.

Fondé en 1990 par le docteur Gerhard Zinser et Christoph Schoess, Heidelberg Engineering dispose d'une vaste expertise technologique et scientifique dans les domaines de la tomographie par cohérence optique (OCT), du traitement et de l'analyse d'images en temps réel, de l'analyse de données à grande échelle et de la visualisation chirurgicale numérique. Expertise qu'il met au profit des professionnels de santé, des scientifiques et des chercheurs dans plusieurs domaines de l'ophtalmologie.

Avec une présence dans plus de 100 pays, Heidelberg Engineering est depuis plus de trente ans une référence dans le diagnostic précoce de maladies oculaires telles que la dégénérescence maculaire liée à l'âge et le glaucome. Au sein d'EssilorLuxottica, Heidelberg Engineering continuera de servir le marché sous sa marque bien établie, et d'offrir les solutions innovantes ainsi que le niveau d'expertise attendus et reconnus par ses clients.

La transaction devrait être finalisée au cours du second semestre 2024, sous réserve des approbations réglementaires et autres conditions de clôture d'usage.

Annexe 1

Taux de change

Contre-valeur pour 1 euro		Taux de clôture		Taux moyen	
		30 juin 2024	31 décembre 2023	Premier semestre 2024	Premier semestre 2023
AUD	Dollar australien	1,6079	1,6263	1,6422	1,5989
BRL	Real brésilien	5,8915	5,3618	5,4922	5,4827
CAD	Dollar canadien	1,4670	1,4642	1,4685	1,4565
CNY	Yuan	7,7748	7,8509	7,8011	7,4894
GBP	Livre anglaise	0,8464	0,8691	0,8546	0,8764
HKD	Dollar de Hong Kong	8,3594	8,6314	8,4540	8,4709
JPY	Yen	171,9400	156,3300	164,4613	145,7604
INR	Roupie indienne	89,2495	91,9045	89,9862	88,8443
MXN	Peso mexicain	19,5654	18,7231	18,5089	19,6457
USD	Dollar américain	1,0705	1,1050	1,0813	1,0807

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024

Aux actionnaires de la société EssilorLuxottica

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société EssilorLuxottica, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 25 juillet 2024

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Stéphane Basset

Pierre-Olivier Etienne

Forvis Mazars

Guillaume Devaux

Julien Madile

Déclaration du responsable du Rapport financier semestriel 2024

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'EssilorLuxottica et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Charenton-le-Pont, France, le 25 juillet 2024

Francesco Milleri
Président-Directeur Général